MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 5 mai 2022

PREAVIS N° 8/2022

Rapport de gestion et comptes 2021

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal d'Ormont-Dessous du 10 décembre 2013 (art. 92),

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2021.

Ce rapport de gestion suit, pour une lecture parallèle, les chapitres du plan comptable communal.

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

10 AUTORITÉS

LÉGISLATURE 2021-2026

La séance d'installation des autorités s'est tenue le 21 juin à l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses. Mme Patricia Dominique Lachat, préfète du district d'Aigle, a procédé à l'assermentation des membres du Conseil communal et de la Municipalité.

CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal a tenu 2 séances sous la présidence de Mme Véronique Chamorel, les 31 mars et 29 juin. M. Marc Chablaix a, quant à lui, présidé les séances des 11 octobre et 16 décembre.

Quinze nouvelles personnes ont rejoint les rangs du Conseil communal le 1er juillet ainsi qu'une nouvelle secrétaire, Mme Deborah Borloz.

Mme Angela Pfister a assuré la fonction de secrétaire jusqu'au 30 juin.

M. Philippe Mottier, quant à lui, a été reconduit à la fonction d'huissier.

La Municipalité profite de ce rapport pour réitérer ses sincères remerciements aux élus qui ont décidé de mettre un terme à leur fonction politique le 30 juin.

<u>Composition du Conseil communal au 31 décembre 2021</u>

Berizzi Tille Vanessa	Krebs Laurence	Oguey Anne-Lise
Borloz Philippe	Lugrin Armand	Oguey Louis-Philippe
Braüning Johannes	Lüthi Véronique	Perreten Silvan
Chablaix Marc	Marrone Jennifer	Perrod Cyrille
Chablaix Stéphanie	Mermod Paul-François	Perrod Vincent
Chappuis Christian	Meyer Anne-Lise	Piguet Stéphane
Cheseaux Lionel	Meyer Sophie	Rosat Julien
Dupertuis Guillaume	Mottier Benjamin	Vaucher Anthony
Fischer Loïc	Mottier Christian	Venker Géraldine
Fonjallaz Claudine	Mottier Sandra	Vittoni Jean-Pierre
Francfort Pascal	Nellen Laure	Watts Christopher
Irondelle Aurisia	Noirjean Denis	

Au 31 décembre le Conseil communal est représenté par 13 femmes et 22 hommes.

Nombre de conseiller-ère-s par village :

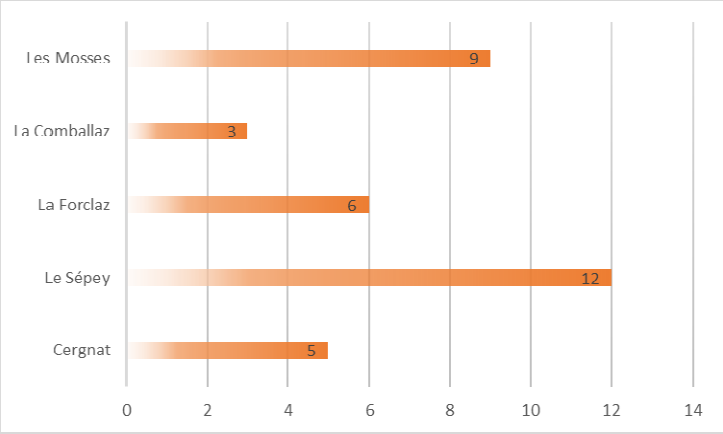

PRÉAVIS TRAITÉS

1/2021	Organisation régionale de la protection civile - Création de l'association intercommunale « ORPC du district d'Aigle ».
2/2021	Adoption du volet stratégique du plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises.
3/2021	Rapport de gestion et comptes 2020.
4/2021	SDIS Alpin - révision du règlement et modification des tarifs d'intervention.
5/2021	Demande de crédit pour financer les travaux de réfection de la terrasse sise à l'entrée de la maison de commune, Le Sépey.
6/2021	Octroi d'autorisations générales pour la législature 2021-2026.
7/2021	Arrêté d'imposition 2022.
8/2021	Demande de crédit pour une installation photovoltaïque sur la toiture du bâtiment de la déchetterie, Le Sépey.
9/2021	Demande de crédit pour financer des travaux de réfection de la route des Voëttes, au lieu-dit « Au Clos », suite à un éboulement dû aux intempéries.
10/2021	Modification du règlement sur la distribution de l'eau - Résiliation anticipée de la concession de la société de l'eau du Sépey.
11/2021	Budget 2022.
12/2021	Fixation des plafonds d'endettement et de risques pour cautionnements - Plan des investissements et planification financière - Législature 2021-2026.
13/2021	Demande de crédit pour financer la phase II de l'étude dédiée au développement d'infrastructures sur le plateau des Mosses.

La Municipalité a régulièrement communiqué lors des séances du Conseil communal. En 2021, on relève notamment des informations concernant :

- Le coronavirus, plus particulièrement l'application des décisions des instances fédérales et cantonales.
- Les plans d'affectation communaux.
- Le projet de baignade naturelle aux Mosses.
- L'ancien pont des Planches.
- Les travaux d'urgence suite aux intempéries.
- La pollution de la source de Lioson.
- Le suivi des préavis.

Au 31 décembre la motion *« Transformer les jetons de présence des conseillers communaux en bons d'achats dans les commerces locaux »*, auteur M. Yvan Cheseaux, est en suspens.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS

Le bureau électoral, en collaboration avec le greffe municipal, s'est occupé des votations et des élections suivantes :

Votation fédérale du 7 mars	Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ». Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE). Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les Etats de l'AELE et l'Indonésie.
Elections communales du 7 mars	Premier tour de l'élection à la Municipalité et au Conseil communal.
Elections communales du 25 avril	Premier tour de l'élection à la syndicature et de l'élection des suppléants au Conseil communal (élections tacites).
Votation fédérale du 13 juin	Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine - Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique ». Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ».

	Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID19).
	Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (loi sur le CO_2).
	Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT).
Votation fédérale du 26 septembre	Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital ».
	Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (mariage pour tous).
Votation fédérale du 28 novembre	Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) ».
	Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) ».
	Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19) (Cas de rigueur, assurance-chômage, accueil extra-familial pour enfants, acteurs culturels, manifestations).

EASYVOTE

Depuis le scrutin du 7 novembre 2016 la Municipalité distribue la brochure Easyvote. Cette brochure, destinée à expliquer en langage courant les enjeux des objets soumis à votation, est éditée sous la responsabilité de la fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ). Elle est remise aux citoyens âgés de 18 à 25 ans.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS, TAUX DE PARTICIPATION COMMUNALE

	Taux de participation	Taux des 18 - 25 ans	Taux des 26 - 50 ans	Taux des 51 ans et plus
Votation fédérale et élections communales du 7 mars	~ 64.5 %	~ 65.5 %	~ 57.5 %	~ 68 %
Votation fédérale 28 novembre	~ 63 %	~ 61 %	~ 55.50 %	~ 67.5 %

Les taux de participation mentionnés ci-dessus reflètent le nombre d'électeurs ayant pris part au vote. Il est à relever que pour la journée du 7 mars environ 7,5 % des votants ne se sont pas exprimés sur les élections communales.

MUNICIPALITÉ

Jusqu'au 30 juin 2021, la Municipalité se composait de Mme Gretel Ginier, Syndique, MM. Marcel Borloz, Roger Durgnat et Michel Ginier, Conseillers municipaux.

Organisation de la Municipalité dès le 1er juillet 2021.

Mme Gretel Ginier, Syndique *Remplaçant : M. Marcel Borloz*	Administration générale Finances Service technique Tourisme régional
M. Marcel Borloz, Municipal *Remplaçant : M. Pierre-Alain Borloz*	Travaux Eaux Epuration Gestion des déchets
M. Pierre-Alain Borloz, Municipal *Remplaçant : M. Rémy Fischer*	Domaines Bâtiments Tourisme local
Mme Raphaële Brugger, Municipale *Remplaçante : Mme Gretel Ginier*	Instruction publique Affaires sociales, culturelles et de loisirs
M. Rémy Fischer, Municipal *Remplaçante : Mme Raphaële Brugger*	Forêts Sécurité publique Energie

GÉNÉRALITÉS

Le rapport de gestion permet de faire un arrêt sur image et de présenter les activités de l'année.

Durant l'exercice écoulé, la Municipalité a tenu 43 séances hebdomadaires, au cours desquelles elle a traité de nombreux dossiers provenant de tous les dicastères et a répondu

à des sollicitations de tout ordre. Les 1'594 objets traités sont consignés dans 343 pages de procès-verbaux.

Certains dossiers ont pris une place importante dans les débats de la Municipalité. On citera notamment :

- La gestion de la pandémie.
- Les nouveaux plans d'affectation communaux.
- Le projet de baignade naturelle aux Mosses.
- Les problèmes liés aux dégâts dus aux intempéries (glissements des Fontanelles et de Matélon, débordement des ruisseaux, etc.).

Les principales tâches des membres de l'autorité exécutive sont les suivantes :

- Etudier les dossiers élaborés ou contrôlés par les services communaux destinés à être présentés lors des séances de la Municipalité ou du Conseil communal.
- Participer à des séances concernant divers sujets, notamment avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités/conseils intercommunaux, les services cantonaux, les citoyens, les urbanistes, etc.
- Conduire la réalisation de projets.
- Contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

Dans la rubrique « réalisation de projets », celui du développement d'infrastructures touristiques sur le plateau des Mosses se poursuit. L'autorité législative s'est prononcée favorablement sur un crédit d'étude fin 2021.

La commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, associations intercommunales, fondations, etc. dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétence. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales ou par les départements cantonaux.

Le nombre total d'heures effectuées par les membres de la Municipalité a sensiblement augmenté pour les raisons suivantes :

- Les membres du collège ont suppléé le dicastère de feu M. Philippe Morier du 1er janvier au 30 juin.
- Les Municipaux sortants ont finalisé certains dossiers avant la fin de la législature.
- Les nouveaux élus ont pris connaissance des dossiers liés à leur dicastère respectif.

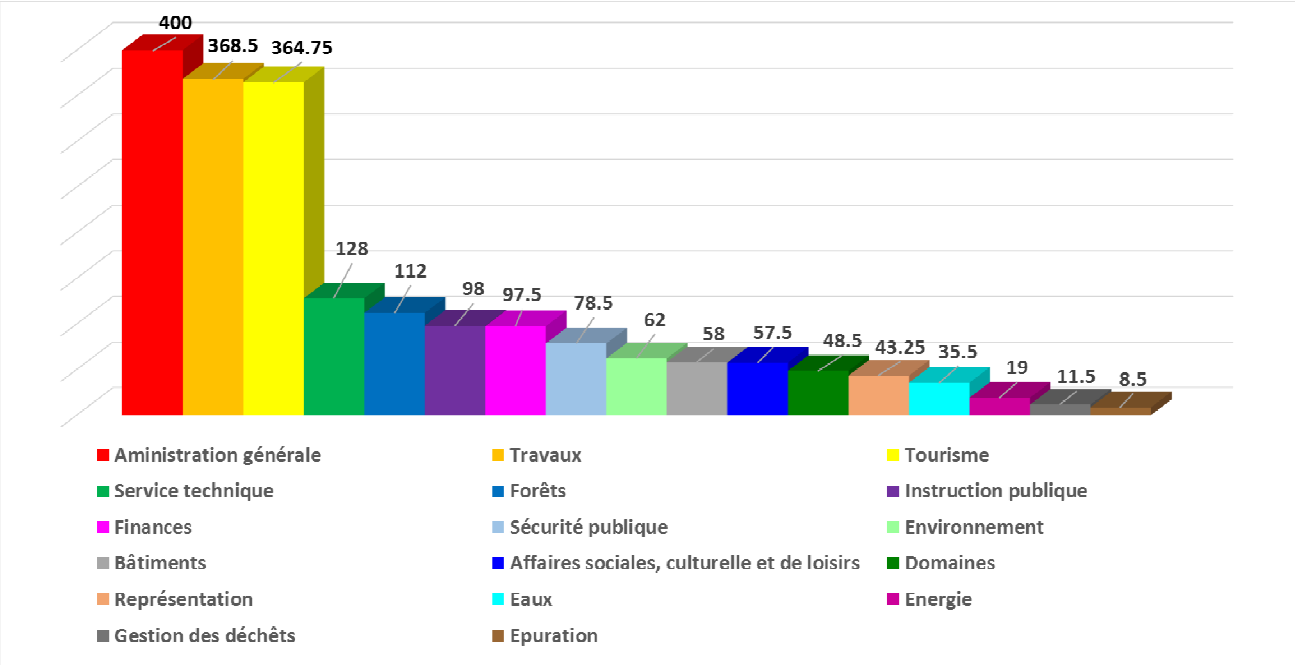

Les heures sont rémunérées par le biais des vacations, à l'exception des 1'544 heures représentant la totalité des indemnités fixes allouées aux membres de la Municipalité en 2021.

11 ADMINISTRATION

COVID-19

A l'instar de l'année 2020, 2021 a été éprouvante pour tout un chacun. Les belles actions de solidarité se sont poursuivies dans la commune.

RELATIONS EXTÉRIEURES

RENCONTRES INTERMUNICIPALES

Ces rencontres permettent de développer les liens avec les communes voisines.

En 2021, les Municipalités de Leysin, d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous se sont rencontrées à deux reprises, les 3 juin aux Diablerets et 18 novembre à Leysin. Lors de ces séances plusieurs thèmes ont été abordés, entre autres la gouvernance de l'AISOL et la réception des jeunes citoyen-ne-s.

Les Municipalités d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous se sont quant à elles rencontrées une fois. Cette réunion a permis de traiter les différents dossiers en commun, notamment celui du collège d'Aigremont.

RÉUNIONS DES SYNDICS DU DISTRICT D'AIGLE

Sous la présidence de Madame la préfète, les syndics des 15 communes du district d'Aigle se réunissent en général 4 fois par an pour aborder diverses thématiques. En 2021, en raison de la pandémie, seules 3 rencontres ont eu lieu. Ces réunions permettent aux syndics de s'informer, d'échanger leurs points de vue, de se concerter sur des solutions à apporter et de dégager ainsi des éléments d'appréciation permettant d'harmoniser les décisions des Municipalités.

VISITE ANNUELLE PRÉFECTORALE

La traditionnelle visite annuelle de la commune par Madame la préfète a eu lieu le 29 novembre. La tenue des différents registres et procès-verbaux des bureaux de l'administration communale et des archives n'a donné lieu à aucune remarque particulière de la part de la représentante du Conseil d'Etat, laquelle s'est déclarée satisfaite de la gestion administrative de notre commune.

UNION DES COMMUNES VAUDOISES (UCV)

L'UCV est une association faîtière chargée de défendre les intérêts de ses membres et de les promouvoir devant les autorités et le public. Pour lui permettre de jouer ce rôle de relais et de courroie de transmission entre l'Etat et les communes et aider ces dernières à sauvegarder leurs prérogatives, elle se doit surtout d'agir en amont des problèmes, d'anticiper en participant à des groupes de réflexion ou en faisant connaître son point de vue dès l'ébauche de certains projets.

L'UCV c'est 277 communes membres sur les 300 ; un comité de 13 membres ; un conseil de 50 membres (5 par district) ; un groupe des villes ; un groupe des bourgs et villages ; une assemblée générale qui a lieu au moins une fois par année lors de la journée des communes vaudoises ; un secrétariat général ; un budget de 1,5 million de francs et un centre de formation avec une vingtaine de cours à choix.

La commune d'Ormont-Dessous est représentée par Mme la Syndique au conseil des 50 qui s'est réuni 4 fois en 2021.

La commune fait quelquefois appel à l'UCV, notamment pour des conseils juridiques.

RÉCEPTIONS OFFICIELLES

RÉCEPTION DES JEUNES CITOYENS

Les communes des Ormonts et de Leysin se sont réunies pour organiser pour la quatrième fois la réception des jeunes citoyens, qui s'est déroulée sur le territoire de la commune de Leysin le samedi 11 septembre.

Au programme une sortie en Trottin'herbe, suivie d'une partie officielle et d'un repas dans la yourte de la place des Feuilles.

19 jeunes gens nés en 2003 ont répondu présents, dont 4 de la commune d'Ormont-Dessous.

SORTIE ET NOËL DES AÎNÉS

Le Noël des aînés a réuni près de 40 personnes à l'Espace nordique aux Mosses malgré les restrictions liées à la pandémie. Les autorités profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement les organisatrices.

La sortie surprise, organisée pour la première fois en 2019, n'a malheureusement pas pu être renouvelée en 2020 et 2021, en raison de la pandémie.

NONAGÉNAIRES

La Municipalité a eu le grand plaisir de fêter les 90 ans de Mme Mauricette Baer Belhachmi, née le 11 juin 1931, et de M. Jan Jasiewicz, né le 24 juin 1931.

CHABLAIS RÉGION

L'association Chablais Région est une association qui réunit les 28 communes du Chablais vaudois et valaisan. Elle a pour but de définir une stratégie de développement harmonieuse et d'encourager des projets d'intérêt régional. Elle s'implique sur les problématiques de gestion du territoire, d'économie et de gouvernance. Afin d'encourager l'attractivité de la région, elle soutient les entreprises et la réalisation de projets d'intérêt régional.

L'année 2021 a vu le lancement de la commission « économie », présidée par Mme Gretel Ginier, Syndique de la commune d'Ormont-Dessous. Parmi ses domaines d'actions, il est à relever principalement le suivi de la stratégie régionale de Chablais Région en matière économique et le portage de projets, le renforcement des échanges entre les différents acteurs du tissu économique chablaisien et de la promotion économique sur l'ensemble du territoire.

INFORMATION/COMMUNICATION AU PUBLIC

SUPPORTS D'INFORMATION

Les supports d'information au public sont principalement la presse écrite (la feuille des avis officiels et le journal communal Le Cotterg, le journal Riviera Chablais et le quotidien 24 Heures), le site internet communal ainsi que le pilier public.

Radio Chablais relaie également beaucoup d'information et communique sur les différentes manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

INFORMATIONS PAR SMS

Le service de communication à la population par SMS permet de transmettre les avis officiels (fermeture d'une route, danger d'avalanche, coupure d'eau, manque d'eau, etc.) à

toute personne préalablement inscrite. Pour s'abonner, il suffit d'envoyer un SMS avec le mot clé START ODESSOUS au numéro 723. Pour se désabonner le mot clé STOP ODESSOUS doit être envoyé au même numéro.

Depuis son activation en septembre 2018, ce service a été utilisé à plusieurs reprises, notamment lors de la pollution de la source de Lioson. Plus de 750 personnes y sont abonnées.

NATURALISATION

5 demandes de naturalisation suisse dans le canton de Vaud ont été déposées au cours de l'année.

RESSOURCES HUMAINES

L'effectif du personnel communal au 31 décembre est de 15 collaboratrices et collaborateurs.

Greffe municipal	Mme Isabelle Mermod Gross	Secrétaire municipale	90%
	Mme Deborah Borloz	Secrétaire municipale adjointe	60%
	Mme Micheline Nauer	Secrétaire	50%
Service technique	M. Diogo Dos Santos	Technicien communal	20%
	M. David Eichenberger		
Bourse communale	Mme Vanessa Noirjean	Boursière	70%
Contrôle des habitants	Mme Vanessa Berruex	Préposée	50%
Service des travaux et des eaux	M. Alain Sittinger	Chef d'équipe voirie	100%
	M. Pascal Nellen	Surveillant step/réseau eau	100%
	M. Félix Chabloz	Responsable déchetterie	100%
	M. Etienne Borloz	Employé voirie	100%
	M. Nicolas Pasche	Employé voirie	100%
	M. Andries Venker	Employé voirie	100%
Conciergerie du collège du Sépey	M. Carmelo Mastroieni	Concierge	100%
Conciergerie des divers bâtiments communaux	M. Charles-Albert Raymond	Concierge	100%
Sécurité publique	M. Malik Belkacem	Assistant de sécurité publique	20%

M. Nicolas Tille a complété l'équipe de la voirie pendant la saison estivale.

M. Jean-Pierre Ginier, quant à lui, reste fidèle à la fonction de garde municipal.

L'année 2021 a été marquée par le départ à la retraite de M. Bertrand Bigler, boursier communal pendant plus de 38 ans, et par celui de M. Jacques Pittet, technicien communal, après 8 ans et demi de collaboration.

En outre, 3 jeunes étudiants ont été engagés quelques semaines pendant les vacances scolaires d'été pour aider le concierge du collège du Sépey et l'équipe de la voirie.

Les employés communaux suivent régulièrement des formations continues dans les secteurs d'activités qui les occupent.

Dans le cadre du projet Lift, projet national qui vise à diminuer les risques de non insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire, la Municipalité a décidé d'accueillir au service de la voirie des jeunes de l'établissement scolaire Les Ormonts-Leysin (ESOL).

GREFFE MUNICIPAL

En plus du travail courant de la Municipalité, qui comprend notamment la rédaction de procès-verbaux, préavis, règlements ainsi que de la correspondance courante, le greffe municipal est en charge de diverses missions dont on relève ici les principales :

- relations avec le Conseil communal, la préfecture et les divers services de l'Etat ;
- relations intercommunales ;
- politique d'information et de communication ;
- gestion administrative du personnel communal ;
- renseignements divers à la population ;
- location des salles et bâtiments communaux ;
- établissement du rapport de gestion ;
- traitement des dossiers de naturalisation ;
- gestion du portefeuille d'assurances en collaboration avec le mandataire ;
- établissement de la statistique des logements vacants ;
- collaboration à l'organisation des votations et des élections ;
- suivi administratif des décisions du Conseil communal ;
- classement et tenue des archives communales.

Le greffe municipal se charge également de toute la partie administrative du service technique communal ainsi que de celle liée à la sécurité publique.

Le nombre de dossiers à traiter est en constante augmentation. En 2021 on peut ajouter, à l'instar de 2020, celui de la pandémie. Le changement de législature a également occasionné des tâches supplémentaires.

15 AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS

ECOLES DE MUSIQUE

La commune d'Ormont-Dessous subventionne l'Ecole de musique Leysin - Les Ormonts par le versement de sa participation à la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM), qui a pour mission la mise en œuvre de la loi sur les écoles de musique dont l'entrée en vigueur du volet financier est intervenue au 1er août 2012. La participation des communes vaudoises se monte à CHF 9.50/habitant pour l'année 2021.

Un subside de CHF 250.00 par élève est versé à l'école de musique de la fanfare Echo du Chamossaire à La Forclaz. 5 élèves ont suivi les cours en 2021.

16 TOURISME

SENTIERS PÉDESTRES

L'entretien des sentiers pédestres est assuré par les sociétés de développement. La commune vient en aide ponctuellement pour certains travaux.

COMMUNAUTÉ D'INTÉRÊT TOURISTIQUE DES ALPES VAUDOISES (CITAV)

La CITAV, sous une gouvernance unique, présidée par Mme Gretel Ginier, Syndique de la commune d'Ormont-Dessous depuis le 20 mai, réunit les 9 communes des Alpes vaudoises (Aigle, Gryon, Leysin, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Rossinière, Rougemont, Château-d'Oex) et les trois structures touristiques dont l'Association touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses, ainsi que les 2 organismes de développement économique, Pays-d'Enhaut Région et Chablais Région.

La CITAV poursuit 4 buts principaux : représenter les intérêts de la région en matière de tourisme ; développer l'offre touristique ; assurer, en Suisse et à l'étranger, la promotion touristique de la région ; assurer, par l'intermédiaire de ses organes, une information régulière auprès de l'ensemble des partenaires concernés par le tourisme régional.

PLAN DIRECTEUR RÉGIONAL TOURISTIQUE DES ALPES VAUDOISES (PDRT-AV)

Fruit de 4 années de concertation menée par les instances régionales et les 15 communes parties prenantes, le PDRt-AV, qui fixe des objectifs communs et organise l'activité touristique pour les 15 prochaines années, a été déposé au canton en novembre pour approbation.

Le PDRt-AV est porté par la CITAV avec le soutien de Pays d'Enhaut Région, économie et tourisme et de Chablais Région.

Les organes législatifs des 15 communes concernées par le périmètre du plan se sont prononcés sur cet objet. Le Conseil communal d'Ormont-Dessous en a débattu lors de sa séance du 31 mars.

ASSOCIATION TOURISTIQUE AIGLE - LEYSIN - COL DES MOSSES (ATALC)

La Municipalité a participé aux réunions du comité directeur et du conseil du tourisme.

En ce qui concerne les activités 2021 de cette association, se référer à son rapport de gestion.

SOCIÉTÉS DE DÉVELOPPEMENT ET SOCIÉTÉS LOCALES

Les sociétés de développement et les sociétés locales ont reçu le soutien de la commune. Vu la situation sanitaire liée au CoVID-19 qui a restreint ou supprimé un certain nombre d'événements prévus en 2021, la Municipalité a décidé de renouveler l'aide apportée en 2020 par un appui financier et/ou en nature pour toute animation organisée par les sociétés de développement entre juillet et octobre. Le but était d'encourager et de soutenir l'économie locale et touristique. Les animations devaient répondre à certains critères, entre autres avoir un intérêt communautaire, s'adresser à tout public et relever d'un champ artistique, culturel ou de loisir, bien entendu dans le respect des mesures de protection en vigueur. Les sociétés de développement du Sépey et de Cergnat et la société de développement Mosses animation ont organisé des évènements et sollicité cette aide pour un montant de CHF 6'828.10.

La Municipalité profite ici de remercier toutes les sociétés de la commune pour leur engagement.

MANIFESTATIONS

Toutes les manifestations, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs ou autres, doivent être annoncés à la commune qui délivre une autorisation. Dans certains cas, les services cantonaux doivent également donner leur accord.

Le portail cantonal des manifestations « Pocama » permet de réunir en un seul document toutes les demandes nécessaires à l'organisation d'un événement (permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques, matériel nécessaire, etc.).

En 2021, la commune a validé 22 demandes via ce portail, 11 pour des manifestations se déroulant sur le territoire communal, dont 3 pour l'année 2022, et 11 pour des événements de passage tels que courses pédestres et courses cyclistes.

De nombreuses festivités sont organisées dans la commune. Pour bon nombre d'entre-elles, la Municipalité met à disposition des locaux et/ou du matériel et/ou du personnel. Certains événements sont soutenus par la commune qui offre ses prestations. Pour l'année 2021, l'aide apportée correspond à un montant de l'ordre de CHF 12'197.65.

PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT

La commune fait partie du parc depuis sa création en 2010.

LE PARC EN BREF

Le parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est l'un des 19 parcs suisses d'importance nationale. Son territoire s'étend sur 3 cantons (Fribourg, Vaud et Berne), entre Montreux, Gstaad et Bulle.

4 régions et 17 communes :

- Vallée de la Jogne (Fribourg-Berne) : *Val-de-Charmey, Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz, Jaun, Abländschen (commune de Saanen)*.
- Gruyères et Intyamon (Fribourg) : *Gruyères, Bas-Intyamon, Grandvillard, Haut-Intyamon*.
- Pays-d'Enhaut - Les Mosses (Vaud) : *Château-d'Œx, Ormont-Dessous, Rossinière, Rougemont*.
- Versant lémanique du Parc (Vaud) : *Corbeyrier, les hauts des communes de Montreux, Veytaux (avec le Château de Chillon), Villeneuve*.

Surface: 630 km^2.

Habitants: 16'000 habitants (25 habitants au km^2).

Altitudes: entre 374 et 2548 m.

3 réserves naturelles (Pro Natura) : La Pierreuse, Le Vanil Noir, Le Larzey.

LUTTE CONTRE LES PLANTES EXOTIQUES

Le parc a mis en place une stratégie de lutte contre les plantes exotiques envahissantes qu'il semble opportun de poursuivre, à savoir :

- Une action citoyenne par année, organisée dans deux régions du parc.
- Des actions d'arrachage avec les classes d'écoles de professeurs intéressés.
- La publication régulière d'articles dans les médias du parc et dans les journaux locaux.
- La diffusion d'un document détaillé à l'intention du grand public, présentant les espèces prioritaires. Ce document est disponible sur le site internet du parc.
- Une offre aux habitants du parc « Echange ta plante exotique contre une plante indigène ».
- Un cours de formation gratuit à l'attention du personnel communal.

Par ailleurs, lorsque des foyers de néophytes sont observés chez des privés, la Municipalité prend contact personnellement avec eux et les invite à les éliminer.

La commune a également intégré au règlement de police un article concernant les plantes exotiques envahissantes.

Toute information utile se trouve sur le site internet du parc www.gruyerepaysdenhaut.ch.

18 TRANSPORTS PUBLICS

LIGNES DE TRAFIC RÉGIONAL

Conformément à la loi sur la mobilité et les transports publics, la commune participe, à l'instar de toutes les communes vaudoises, au financement des lignes de trafic régional. La répartition du montant à charge des communes est effectuée par région de transport public qui correspond à un bassin de transport public régional du canton.

BUS DES NEIGES

La commune participe à hauteur de CHF 20'000.00 par année au financement de la liaison routière entre Solepraz-Parchets permettant de relier les domaines skiables de Leysin et des Mosses.

19 SERVICE INFORMATIQUE

Les données et les programmes informatiques communaux sont hébergés chez un mandataire depuis plusieurs années, à la satisfaction des utilisateurs. Il s'agit pour la commune d'une solution sure de sauvegarde des nombreuses données numériques.

La Municipalité, préoccupée par l'augmentation des cyberattaques, a pris langue avec son mandataire, le Groupe T2i, pour trouver des solutions pérennes pour la sécurité des données sensibles de ses administrés.

Le matériel informatique, régulièrement renouvelé, consent aux collaboratrices et aux collaborateurs de travailler de manière efficiente et permet une bonne maîtrise des coûts.

Le site internet, toujours intensément fréquenté, offre les informations de base utiles à tout un chacun.

2 FINANCES

BOURSE COMMUNALE

En plus de la comptabilité courante, qui comprend le paiement des factures, la saisie des écritures comptables, la facturation et les encaissements, le suivi des débiteurs et le bouclement des comptes, la bourse communale assure les missions suivantes :

- gestion de la taxe de séjour ;
- gestion du parc informatique ;
- tenue de la comptabilité de l'AISOL ;
- élaboration du budget annuel ;
- ventes diverses (sacs poubelle et drapeaux) ;
- gestion du congélateur communal ;
- réception au guichet et au téléphone.

GÉNÉRALITÉS

Conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom), l'organe de révision externe a procédé au contrôle des comptes en date du 2 mai 2022. Cette révision a permis de confirmer que la comptabilité est correctement tenue et avec exactitude. Les comptes annuels sont conformes au RCCom.

Les comptes de l'exercice 2021 présentent un bénéfice de CHF 31'394.20 alors que le budget prévoyait un excédent de charges de l'ordre de CHF 34'663.00.

		Comptes 2021		**Budget 2021**		**Ecarts**
Recettes	CHF	10'014'020.09	CHF	7'957'092.00	CHF	2'056'928.09
Dépenses	CHF	9'982'625.89	CHF	7'991'755.00	CHF	1'990'870.89
Excédents	CHF	31'394.20	CHF	- 34'663.00	CHF	- 66'057.20

Les écarts se justifient principalement par des revenus d'impôts exceptionnels ainsi que des corrections purement comptables. En effet, les comptes ne contenaient pas de provision ou estimation de charges et certains revenus et dépenses étaient enregistrés avec une année de décalage. Il faut donc comprendre que plusieurs postes comportent deux années cumulées sur cet exercice. Ces ajustements sont uniques et ne devraient donc pas être reproduits à l'avenir.

21 IMPÔTS

Les recettes liées aux impôts sont à nouveau supérieures à l'estimation budgétaire de 2021, et ce pour un montant de CHF 627'203.90.

Ce poste présente systématiquement l'une des plus grosses variations par rapport au budget et aux comptes. Toujours en cause l'estimation des charges et des revenus liés à la

perception des impôts qui est très difficile à prévoir, et ceci malgré le fait que la base des chiffres prévisionnels soit fournie par l'administration cantonale des impôts (ACI).

Pour les revenus sur les impôts, les principales variations par rapport au budget résultent de :

Augmentation des impôts sur le revenu et la fortune et l'impôt à la source des personnes physiques	+	CHF	111'334.76
Augmentation de l'impôt foncier	+	CHF	22'806.60
Augmentation des droits de mutation	+	CHF	122'863.15
Augmentation de l'impôt sur les successions	+	CHF	159'907.60
Augmentation de la part à l'impôt sur les gains immobiliers	+	CHF	87'531.40
Augmentation des taxes de l'énergie	+	CHF	85'445.35

Comme expliqué plus haut, ce poste contient le cumul des années 2020 et 2021

Des arriérés d'impôts de CHF 63'447.58 ont par ailleurs été recouvrés, et ce pour des taxations portant sur les années 2009 à 2021.

Il est important de noter que les impôts sur les mutations ainsi que sur les successions fluctuent fortement d'une année à l'autre, il est donc difficile d'en faire une estimation à l'avance, c'est pourquoi elle a été établie avec prudence.

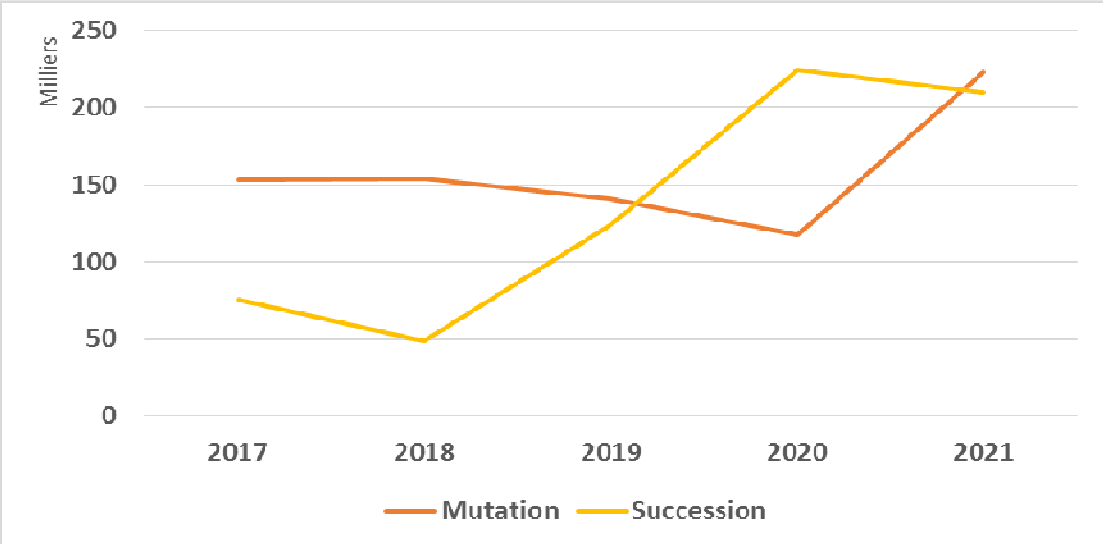

Comme attendu, la diminution du taux d'imposition de la commune de 78.5 % à 77 % en 2020 se reflète désormais au niveau des recettes d'impôts sur les revenus des personnes physiques. Il est attendu que ce montant se stabilise voire augmente légèrement sur les prochains exercices.

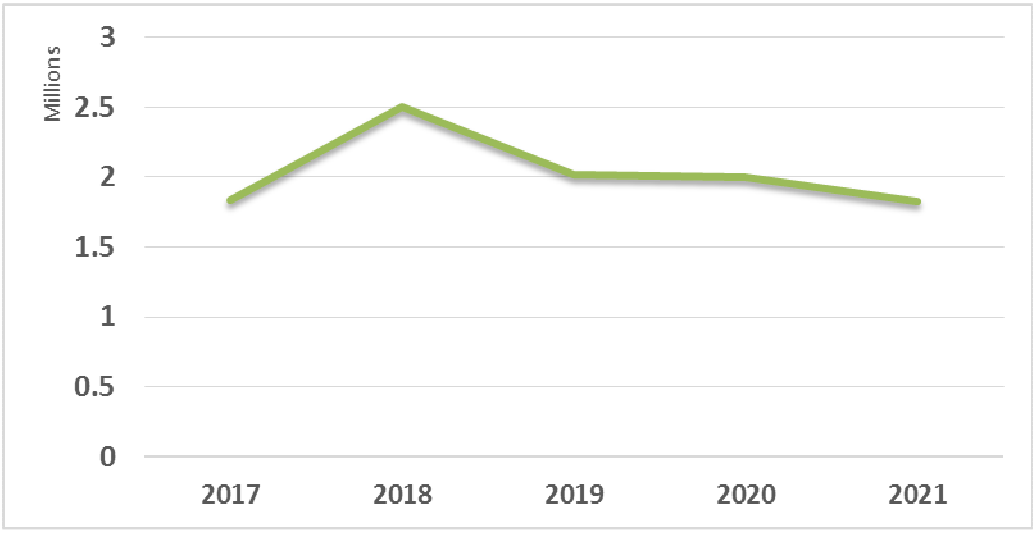

La valeur 2021 du point d'impôt passe à CHF 38'431.21, soit une diminution de 2.76 % par rapport à l'année précédente. Cette valeur est relativement stable malgré les effets de la pandémie et la diminution du taux d'imposition, aussi la Municipalité espère que celle-ci se maintienne pour les prochaines années.

22 PÉRÉQUATION - FACTURE SOCIALE

Le solde de la péréquation 2020 a été entièrement comptabilisé sur cet exercice, avec un solde en faveur de la commune de CHF 366'895.00.

Concernant 2021, le canton a fourni un décompte provisoire selon lequel il est estimé que la commune recevra un montant de CHF 412'841.00. L'éventuelle différence entre cette estimation et le décompte final sera comptabilisée sur 2022.

Le décompte provisoire 2021 est établi comme suit :

Facture sociale		CHF 799'840.00
Alimentation au fonds de péréquation	CHF 726'294.00	
Couche population	- CHF 181'334.00	
Couche solidarité	- CHF 418'587.00	
Dépenses thématiques	- CHF 1'303'018.00	
Péréquation directe nette		- CHF 1'176'645.00
Réforme policière		CHF 111'753.00
Solde net péréquation 2021		- CHF 265'052.00
Acomptes facturés		- CHF 147'789.00
Solde en faveur de la commune		- CHF 412'841.00

Cet important retour péréquatif se justifie par les dépenses considérables liées à la réfection des routes qui affichent une augmentation de plus de 50 % en comparaison de l'année précédente.

AUTONOMIE FINANCIÈRE DE LA COMMUNE

Les charges imposées par le canton et les diverses institutions dont la commune fait partie augmentent encore. L'autonomie financière de la commune se réduit toujours davantage. Malgré cela la commune doit pouvoir, d'une part garantir l'entretien et le renouvellement des infrastructures existantes et, d'autre part faire face aux besoins futurs de la population en réalisant de nouveaux investissements. L'équilibre financier d'une commune de la taille d'Ormont-Dessous dépend et dépendra toujours plus de ses rentrées fiscales qui devront être adaptées aux dépenses dont la commune a la maîtrise et à celles qui lui sont imposées.

Selon les acomptes 2021, la moyenne du point d'impôt communal par habitant est de CHF 46.00 tandis que celui de la commune est de CHF 33.07. Cette valeur est plutôt stable depuis 2019 mais, représentant 71.89 % du point d'impôt moyen, elle reflète surtout une capacité financière relativement faible en comparaison des autres communes du canton.

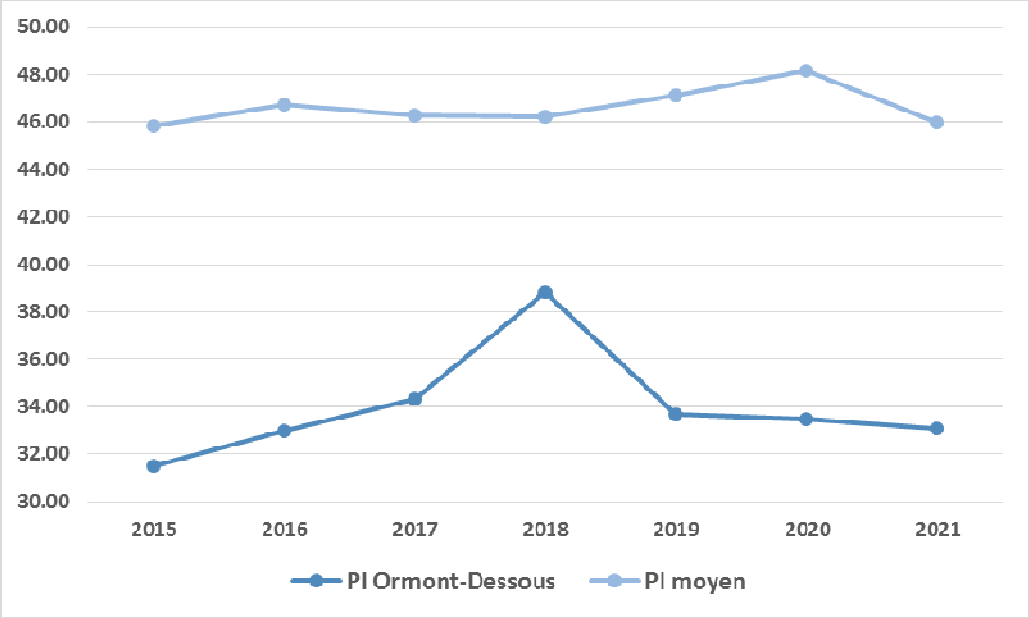

AUTOFINANCEMENT

Recettes effectives	CHF	9'573'002.18
Charges effectives	CHF	7'490'067.63
Marge d'autofinancement	CHF	2'082'934.55

Les comptes 2021 font ressortir une marge d'autofinancement de CHF 2'082'934.55. Ce montant est quasiment doublé par rapport à l'an dernier mais est à considérer avec précaution. En effet, la vente de l'ancien collège de La Comballaz, le retour important du fonds de péréquation ainsi que les divers ajustements comptables augmentent les revenus

de manière unique et exceptionnelle. La marge devrait donc revenir à un montant proche de celui de 2020, voire inférieur, dès l'année 2022.

DETTE

Les emprunts se montent au 31 décembre 2021 à CHF 6'955'491.17. La dette était de CHF 7'230'571.17 au 31 décembre 2020. La fluctuation se résume par des remboursements à hauteur de CHF 275'080.00 alors qu'aucun nouvel emprunt n'a été nécessaire.

L'endettement net par habitant est tombé à CHF 2'505.41

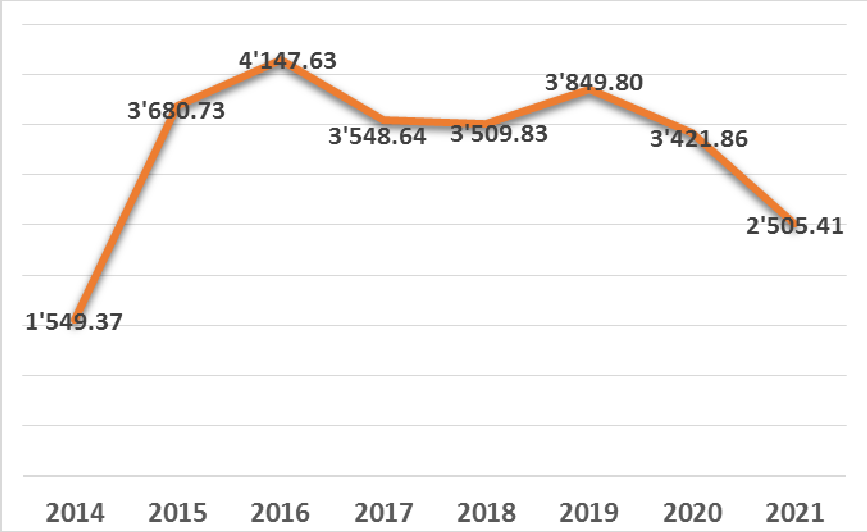

23 AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Au cours de l'exercice 2021, en plus des amortissements ordinaires, huit comptes d'investissements ont été amortis de manière exceptionnelle.

Les soldes des préavis suivants ont été amortis en totalité :

- Préavis 348/2011 : SIT travaux complémentaires
- Préavis 14/2014 : Réfection du mur au lieu-dit Le Verney
- Préavis 3/2015 : Réfection place du Marché couvert
- Préavis 10/2015 : Collège du Sépey, transformations
- Préavis 8/2016 : Bâtiment de la voirie, reconstruction
- Préavis 7/2017 : Collège du Sépey, réseau Wifi et diverses adaptations
- Préavis 6/2018 : Réfection mur route des Voëttes 43
- Préavis 1/2019 : Chalet des sœurs Vurlod, réfection

Le préavis 1/2016 concernant la révision du PGA communal a quant à lui été amorti à hauteur de 60 %.

FONDS DE RÉSERVE

Conformément au préavis 12/2020, le produit de la vente de l'ancien collège de La Comballaz a été intégralement attribué à un nouveau fonds de réserve dédié à la rénovation des bâtiments locatifs appartenant à la commune.

La réserve « aide économique » a été dissoute dans son intégralité en compensation des dépenses liées à la pandémie, notamment des heures supplémentaires effectuées par l'assistant de sécurité publique dédiées en partie à la signalétique des espaces publics.

Selon le préavis 4/2022, un montant de CHF 347'017.91 a été prélevé sur le fonds de réserve « réfection des routes » afin de compenser les dépenses imprévisibles et exceptionnelles liées aux intempéries survenues durant le mois de juillet.

CONCLUSION

La commune dispose d'actifs disponibles à court terme de CHF 6'049'737.07 qui permettent de couvrir la totalité des engagements courants, ceux envers les fonds spéciaux, les passifs transitoires ainsi que plus de 58 % des emprunts à moyen et long terme contre 40 % l'an dernier. La situation financière de la commune est donc en nette amélioration.

3 DOMAINES ET BÂTIMENTS

31 TERRAINS

La Municipalité a cédé aux époux Eric et Eléonore Ginier, la surface en nature champ, pré, pâturage (anciennement route, chemin) de quatre cent nonante-huit mètres carrés (498 m^2) provenant du domaine public communal DP 1163. La suppression de ce DP a été mise à l'enquête publique du 9 septembre au 8 octobre 2020 et n'a suscité aucune opposition. L'acte a été signé devant notaire le 15 avril.

Le 7 octobre, Albert Moulin, Edmond Moulin, Monique Moulin et Muriel Tacados ont fait donation à la commune, qui a accepté et acquis, de la parcelle RF 469, forêt de 1'379 m^2 aux Caudreys.

32 FORÊTS ET PATURAGES

ALPAGES COMMUNAUX

La Municipalité a mandaté M. Jean-François Dupertuis, conseiller agricole chez Proconseil, pour établir un rapport sur les besoins structurels des alpages communaux. Ce rapport, très complet et fort intéressant dans différents domaines, a été présenté à la Municipalité en novembre et transmis à la direction de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières. L'un des buts de cette démarche est de faciliter l'accès aux soutiens financiers des améliorations foncières.

Divers travaux ont été entrepris au courant de l'année, entre autres la réfection du chemin d'accès à l'alpage de Vers l'Hongrin (cf. photo ci-contre) et le remplacement du fourneau et des portes des 3 écuries, ainsi que l'aménagement de toilettes sèches à l'alpage Vers les lacs.

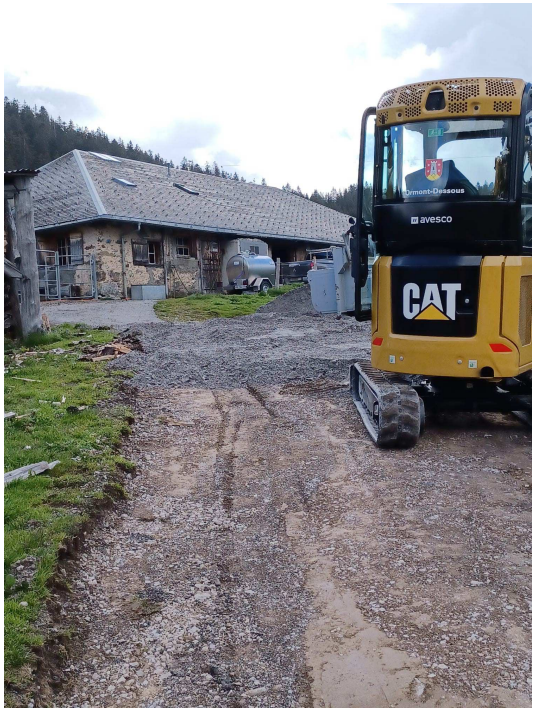

L'inspection des denrées alimentaires de l'office cantonal de la consommation a procédé à une visite de l'alpage de Lioson-Dessous en septembre 2020. Divers travaux pour la mise aux normes de la fromagerie du chalet ont été exécutés en 2021 et seront terminés au printemps 2022.

Une visite de l'inspection des denrées alimentaires a eu lieu à la buvette des Petits lacs en septembre 2021. De petits travaux dans la cuisine doivent être exécutés au printemps 2022.

La Municipalité relève que l'entretien des alpages communaux par les locataires est conforme aux exigences des baux à ferme.

GROUPEMENT FORESTIER LEYSIN - LES ORMONTS (GFLO)

M. Rémy Fischer, Municipal, préside le comité directeur du GFLO pour la législature 2021-2026.

Les tâches étatiques ont été remplies à satisfaction, aussi bien qualitativement que quantitativement. Les comptes de cette institution sont annexés au présent rapport.

35 BÂTIMENTS

IMMEUBLES LOCATIFS

De petits travaux d'entretien courant ont été exécutés tout au long de l'année dans divers bâtiments.

Des travaux de mise en conformité ont été exécutés au restaurant du lac Lioson suite à un contrôle de l'inspection des denrées alimentaires de l'office cantonal de la consommation. Du matériel, type armoires, étagères, etc., a été remplacé pour répondre aux normes en vigueur.

L'ancien collège de La Comballaz, parcelle RF 697, a été vendu à M. Martin Piguet. La vente a été signée devant notaire le 10 mars.

IMMEUBLES D'INTÉRÊTS PUBLICS

De petits travaux d'entretien courant ont également été exécutés dans les différents immeubles d'intérêts publics.

Des travaux plus importants, on relève la rénovation totale du revêtement de la terrasse sise à l'entrée de la maison de commune suite à des infiltrations d'eau ponctuelles qui provoquaient des dégâts au béton et aux armatures de la structure porteuse.

Les panneaux solaires installés sur la grande salle du collège du Sépey ont produits une énergie renouvelable de 14'754.334 kWh.

MARCHÉ COUVERT, LE SÉPEY

18 places de parc sont à disposition sous le Marché couvert dont 16 sont louées au prix de CHF 600.00 par année. Deux places sont mises à disposition gratuitement, à titre de soutien, l'une au ski-club Goupils Alpes vaudoises pour son bus et l'autre à la société de jeunesse des Mosses pour sa caravane. 3 places pour des motos sont également à disposition, dont 1 est louée.

Le Marché couvert a en outre accueilli 8 marchés au bétail en 2021. Quelque 537 bêtes y ont été pesées au prix unitaire de CHF 6.50.

REFUGE DU CARROZ, LES MOSSES

Un avant-projet pour la transformation du refuge du Carroz a été présenté à la Municipalité. Ce bien-fonds étant situé hors de la zone à bâtir et dans le périmètre du PAC 292A, des discussions sont en cours avec les services cantonaux concernés par les travaux projetés.

STATISTIQUE DES LOCATIONS

En 2021 les réservations ont été les suivantes :

- 24 ancien collège de La Forclaz (21 en 2020, 50 en 2019).
- 5 grande salle du Sépey (5 en 2020, 10 en 2019).
- 8 chalet du Carroz (4 en 2020, 6 en 2019).
- 86 maison de l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (25 en 2020, 59 en 2019), y compris les locations aux établissements scolaires pour repas et autres activités, les séances du Conseil communal et celles de différentes sociétés.
- 7 badminton à l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (4 en 2020, 4 en 2019).
- 6 yoga à l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (11 en 2020).
- 7 bureaux de l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses (7 en 2020, 14 en 2019).

Ces chiffres représentent le nombre de réservations qui varient pour la durée de quelques heures à 1 semaine.

La salle de l'Espace nordique se prêtant bien à un aménagement respectant les directives liées à la pandémie a été largement sollicitée pour des réunions. La Municipalité l'a mise à disposition gracieusement à plusieurs reprises.

Les contrats annuels de location ne sont pas mentionnés ci-dessus. La grande salle du collège du Sépey est louée du lundi au vendredi en fin d'après-midi et en soirée pour des cours de yoga et autres. La salle de l'Espace nordique est, quant à elle, utilisée régulièrement par le ski-club Goupils Alpes vaudoises.

4 TRAVAUX

41 SERVICE TECHNIQUE

Ce service est chargé de contrôler le respect de l'application des dispositions légales concernant la police des constructions et l'aménagement du territoire. Il est appelé non seulement à renseigner le citoyen (architectes, propriétaires ou autres) sur de nombreux éléments techniques, mais également à résoudre certaines problématiques liées à ses domaines d'activité.

Le bureau technique, en collaboration avec le greffe municipal, est notamment chargé d'effectuer les tâches suivantes :

- informer sur l'équipement et la situation cadastrale des terrains ;
- renseigner sur les cartes de dangers naturels ;
- accompagner et suivre les dossiers d'aménagement du territoire ;
- mettre à disposition et transmettre toute donnée de base du système d'information du territoire interne au travers du SIT ;
- coordonner et suivre, au plan technique et administratif, les procédures de demande de permis de construire (dispense d'enquête publique, enquête publique, demande préalable, etc.) ;
- compléter, à la demande du propriétaire, le formulaire de demande de permis de construire pour des projets de minime importance ;
- délivrer les permis de fouille ;
- renseigner sur les passages de canalisations (eaux usées, eau potable, eaux claires, etc.) ;
- tenir à jour le registre des autorisations de déversement des eaux usées ;
- gérer le registre des citernes à hydrocarbure et envoyer les invitations à procéder au contrôle périodique obligatoire ;
- délivrer les autorisations diverses (pose d'échafaudage, de bennes, etc.) ;
- établir la statistique trimestrielle des constructions ;
- mettre à jour le registre des bâtiments.

42 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

URBANISME

Durant l'année, la Municipalité a continué le travail exigé par la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT).

Les travaux en vue de la mise à l'enquête des nouveaux plans d'affection (PA) communaux se sont poursuivis.

PLAN D'AFFECTATION DE LA FORCLAZ

Ce plan concerne uniquement le village inscrit à l'inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse (ISOS). Le projet prévoit une zone à bâtir conformément à l'article 15 LAT. Il a fait l'objet d'un examen préalable et sera soumis à l'enquête publique courant 2022.

PLAN D'AFFECTATION DES HAMEAUX DE CERGNAT ET DE LA COMBE

Ces hameaux se sont révélés comme sites construits d'importance régionale à protéger (fondé sur l'ISOS). Ce plan prévoit une zone pour petites entités urbanisées, cf. article 18 LAT. Il a fait l'objet d'un examen préalable et sera soumis à l'enquête publique courant 2022.

PLAN D'AFFECTATION DES MOSSES

En vue d'un examen préliminaire en 2022, le travail s'est poursuivi tout au long de l'année pour définir les zones centre et hors centre.

PLAN D'AFFECTATION LE SÉPEY

Le travail relatif à l'élaboration de ce plan sera réalisé en 2022 avec l'objectif qu'il soit soumis à l'enquête publique cette même année.

Bien que faisant l'objet de procédures distinctes, ces plans bénéficient d'une étroite coordination pour ce qui concerne notamment le dimensionnement de la zone à bâtir afin qu'elle corresponde aux besoins à 15 ans.

La direction générale du territoire et du logement (DGTL) a changé les directives en cours d'élaboration des plans. Elle accepte des mises à l'enquête séparées des plans mais demande tout de même une vision d'ensemble des zones à bâtir sur le territoire communal, ce qui n'était pas le cas avant. Ce travail supplémentaire a retardé l'avancement du dossier.

En parallèle, pour répondre aux besoins liés au projet de développement d'infrastructures sur le plateau des Mosses, la Municipalité a travaillé sur l'élaboration du plan d'affectation « Baignade naturelle, Les Mosses ». L'organe législatif se prononcera sur cet objet début 2022.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

STATISTIQUES

Au chapitre des statistiques, la Municipalité a procédé officiellement à la mise à l'enquête publique de 20 demandes d'autorisation de construire et a accordé 35 autorisations en dispense d'enquête publique, sous réserve du droit des tiers, pour des cas de minime importance.

Il est à relever que pour les biens-fonds situés hors de la zone à bâtir, une autorisation de la direction générale du territoire et du logement, division autorisation de construire (DGTL-

DAC), est nécessaire avant de délivrer un permis de construire. 41 dossiers ont été soumis à cette direction en 2021, dont 1 a été refusé.

45 permis de construire ont été délivrés en 2021, contre 42 en 2020, dont 41 pour des dossiers ouverts en 2021 et 4 pour des dossiers ouverts en 2020.

25 permis d'habiter/d'utiliser ont été octroyés après les contrôles techniques de fin de chantier (dossiers ouverts entre 2008 et 2021).

17 dossiers ouverts en 2021 n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire au 31 décembre.

A la fin de l'année, 1 recours est pendant au Tribunal cantonal, Cour de droit administratif et public.

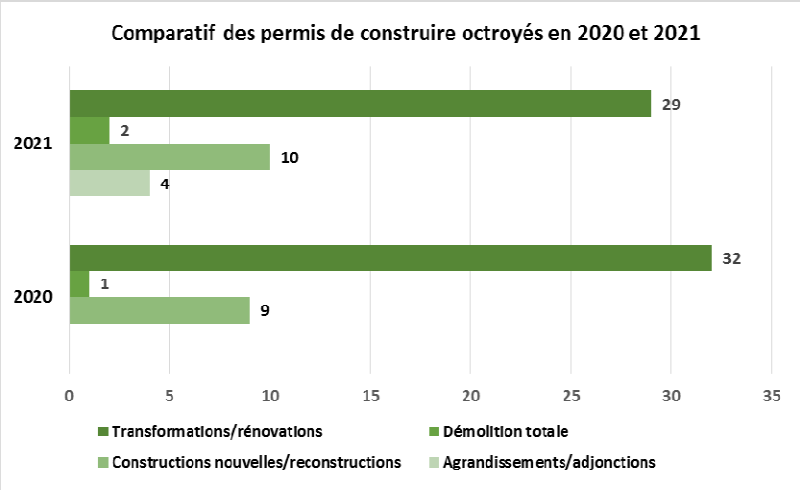

Ce graphique montre que le nombre de constructions nouvelles et de transformations d'habitations restent stables. Certains travaux d'isolation, pour autant qu'ils respectent le cadre fixé par le « programme bâtiments », peuvent bénéficier d'une subvention cantonale.

Mme Gretel Ginier, Syndique, et M. Diogo Dos Santos, technicien communal, membres de la commission des constructions, rencontrent régulièrement des propriétaires qui souhaitent entreprendre des travaux. Pour les parcelles situées hors de la zone à bâtir, certaines visites se font en présence du responsable de la DGTL-DAC. Rappelons qu'une grande partie du territoire communal est située hors de la zone à bâtir et que tous les travaux qui y sont entrepris doivent être préalablement autorisés par la DGTL-DAC.

GUICHET CARTOGRAPHIQUE

Afin de répondre aux besoins des services communaux et du public, un guichet cartographique est disponible et est régulièrement mis à jour. Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférentes au territoire communal.

43 ROUTES

SERVICE DE LA VOIRIE

Ce service s'occupe entre autres de l'entretien des chemins, du fauchage de toutes les surfaces vertes le long des routes communales, de l'élagage, du nettoyage des villages, du ramassage des déchets et des ordures ménagères, de la surveillance de la déchetterie, de l'entretien des cimetières, du marché au bétail, du salage et d'une partie du déneigement. Les travaux sont toujours aussi divers que variés, ce qui permet d'éviter la routine.

ENTRETIEN DES ROUTES

Les travaux courants d'entretien des dessertes communales sont assurés par le service de la voirie.

En raison des fortes chutes de pluie survenues durant le mois de juillet, les routes et chemins communaux ont été fortement endommagés et de nombreuses chaussées sont devenues impraticables.

Des travaux imprévisibles et exceptionnels ont dû être exécutés sur les dessertes suivantes : route de la Pierre du Moëllé ; chemin du Verney ; chemin de la Bonne Eau ; chemin de Matélon.

GLISSEMENT DE MATÉLON

Un glissement de terrain important s'est par ailleurs produit au lieu-dit Matélon. Au printemps 2021 une accélération de la partie frontale du glissement a été constatée. Des déformations assez importantes de la route (DP 1051) ont nécessité une intervention pour rétablir le trafic. En juillet 2021, suite aux fortes précipitations, la partie occidentale du glissement a montré également des déformations importantes, générant des fissurations de la route ainsi que l'empiètement d'un talus sur une route d'accès à une exploitation agricole. Une séance a été organisée par la Municipalité pour définir les travaux urgents pour tenter de ralentir les mouvements de terrain et sécuriser les routes d'accès desservant de nombreuses habitations.

Les mesures mises en œuvre pour l'assainissement de la zone active afin de limiter les apports d'eau dans le terrain ont consisté en la réfection des accès routiers, des travaux de drainage et une remise en état des canalisations du ruisseau de Matélon Ouest. Ces travaux sont subventionnés à hauteur d'environ 70 %.

L'activité du glissement a impacté d'autres objets comme :

- La ligne électrique de haute tension (Swissgrid). Un pylône provisoire a été installé en amont de la route.
- Les services enterrés du réseau électrique (Romande Energie) et téléphonique (Swisscom) qui se situent tous deux le long de la route principale, partie aval du glissement.

- La grange située sur la parcelle RF 3182.
- La station électrique.

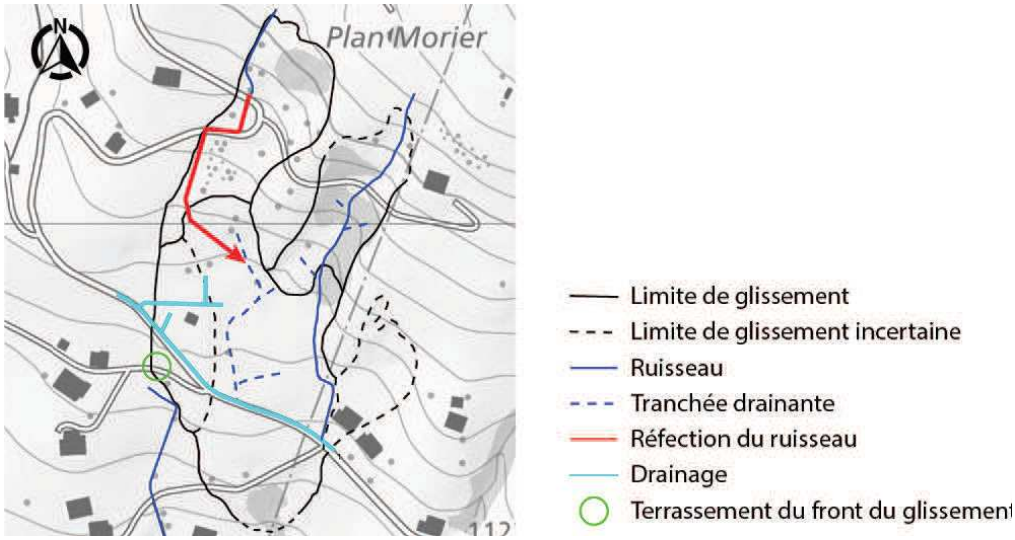

Zone de fissure dans la partie occidentale du glissement

Fissure dans la route vers le virage en épingle (zone amont du glissement)

Bourrelet de terre devant le poste électrique. Le drainage (neuf) le long de la route est déjà recouvert de terre

Des travaux délégués à des tiers, on relèvera la réfection du mur de soutènement en pierres sèches, côté amont du chemin du Pont de la Tine.

La Municipalité relève que les travaux d'entretien et d'amélioration sont importants pour maintenir en bon état le réseau routier communal.

DÉNEIGEMENT

Quatre entreprises privées se chargent de déneiger les secteurs Route des Layets - La Forclaz ; Les Mosses ; Les Matélons - La Comballaz ; Les Voëttes. Les conventions en vigueur sont valables jusqu'au 30 septembre 2023.

Le service de la voirie se charge, quant à lui, du secteur du Sépey (haut du village, bas du village, Aux Plans, Trétorrent - Fenilet - Planches-Dessus, Frasse - Pont de la Tine, Martorey, Combaz - Vélard), ainsi que du salage de l'entier du réseau routier communal qui demande une vigilance particulière afin de garantir la sécurité des usagers.

GLISSEMENT DE LA FRASSE

Le mandat de suivi et de contrôle 2020-2024 du glissement de La Frasse est attribué au groupement NCG Norbert SA. Son financement est assuré par différents partenaires.

OFEV	50 %	Commune de Leysin	5 %
DGE-EAU	30 %	Commune d'Ormont-Dessous	5 %
Commune d'Aigle	5 %	Commune d'Ormont-Dessus	5 %

Une convention et un amendement relatifs à l'entretien des dispositifs d'assainissement du glissement ont été signés entre l'Etat de Vaud et les communes d'Aigle, de Leysin, d'Ormont-Dessous et d'Ormont-Dessus.

La gestion de la facturation concernant l'entretien courant du cheminement en rive droite de la Grande Eau et la surveillance du glissement en mode « veille » est assurée par la commune d'Ormont-Dessous.

44 CIMETIÈRES

La Municipalité attache une importance particulière à l'entretien des cimetières sis sur le territoire communal qui est assuré par le service de voirie.

Les sépultures des 3 cimetières, La Forclaz, Cergnat et Les Mosses, sont numérotées et géoréférencées dans le système d'information du territoire (SIT) communal.

JARDIN DU SOUVENIR

Le Jardin du souvenir aménagé au cimetière de Cergnat est bien accueilli par les familles des défunts.

45 ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHARGES

DÉCHETS COLLECTÉS EN TONNES

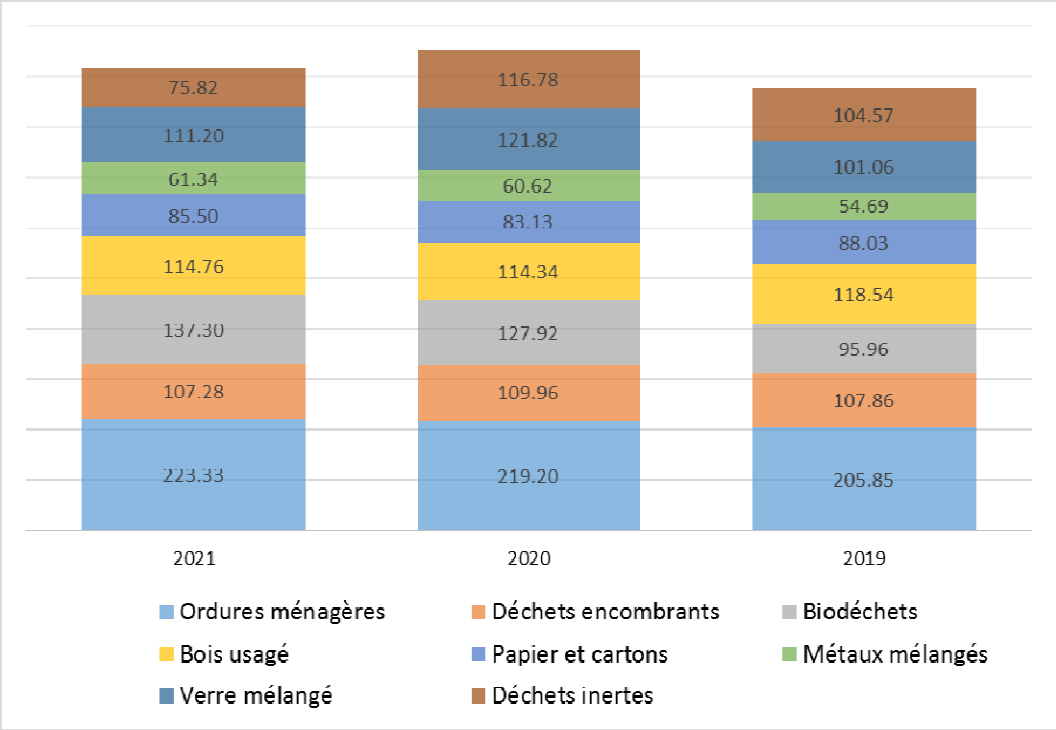

En plus des déchets mentionnés ci-avant, on note encore la collecte de :

3,68 tonnes de PET (éliminé sans frais) ;

1,956 tonne de piles et batteries ;

2,451 tonnes de déchets spéciaux des ménages (peinture, médicaments, néons, etc.) ;

4 tonnes de textiles ;

10,7 tonnes de matériel électroménager ;

3,13 tonnes de matériel électronique.

Les capsules de café « Nespresso » sont aussi collectées et éliminées sans frais par l'entreprise Trottet Récupération SA.

En 2013, la Municipalité a signé une convention avec la Satom pour assurer la gestion des restes d'aliments des établissements publics. Cette prestation, intitulée « GastroVert », offerte aux établissements publics sis sur le territoire communal et à la cantine du collège d'Aigremont, diminue de manière probante le tonnage des ordures ménagères. Quelque 175 containers de 120 litres ont été collectés en 2021 contre 244 en 2020 et 312 en 2019. Cette différence est certainement due à la fermeture des établissements publics liée aux directives sanitaires CoVID-19, mais peut également découler d'une diminution des déchets alimentaires.

Une benne à déchets verts a été mise à disposition de la population sur le parking de Pra Cornet aux Mosses. Aucune incivilité n'a été constatée ; cette action sera dès lors renouvelée.

En collaboration avec la Satom, la commune met à disposition de la population gratuitement une benne contenant du compost. Elle est située sur la place de la step au Sépey. Il suffit de se rendre sur place avec un contenant et le remplir selon ses besoins.

La matinée « Coup de balai » aux Mosses a permis de ramasser quelque 500 kg de déchets.

Le Conseil communal a octroyé un crédit pour financer une installation photovoltaïque à poser sur la toiture du bâtiment ECA 2420 « déchetterie », Le Sépey.

La fouille pour l'installation des conduites a été exécutée par l'équipe communale.

Les panneaux solaires, quant à eux, seront posés début 2022.

SACS TAXÉS

Pour rappel afin d'appliquer l'arrêt du tribunal fédéral du 4 juillet 2011, exigeant que les coûts d'élimination des déchets urbains soient mis à charge de ceux qui en sont à l'origine (pollueur-payeur), en combinant une taxe forfaitaire et une taxe proportionnelle à la quantité de déchets produits, la commune a revu son règlement communal pour appliquer la loi.

Depuis le 1er janvier 2013, les sacs taxés sont obligatoires. Des contrôles sont régulièrement effectués en cours d'année. En 2021, 7 personnes ont été identifiées et dénoncées.

Conformément à l'annexe du règlement communal sur la gestion des déchets, 80 sacs de 35 litres sont offerts lors de la naissance d'un enfant domicilié dans la commune ou lors de l'arrivée dans celle-ci d'une famille avec un enfant de moins de 1 an, et 50 sacs de 35 litres par année sont remis gratuitement aux personnes âgées de 85 ans et plus résidant dans leur propre domicile. 1'950 sacs ont été offerts en 2021 (1'270 en 2020).

46 ÉPURATION

STEP DU SÉPEY

12 analyses ont été réalisées par la direction générale de l'environnement, protection des eaux.

STEP DE LA FORCLAZ

11 analyses ont été réalisées par la direction générale de l'environnement, protection des eaux.

Une étude est en cours pour définir un tracé qui permettrait d'amener les eaux usées de La Forclaz à la step du Sépey.

47 COURS D'EAU

Les cours d'eau ont également souffert des fortes chutes de pluie survenues durant le mois de juillet. Des travaux importants de curage et de nettoyage ont été entrepris dans les ruisseaux des Folles, des Crosérins et de Champillon.

Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 60 % par le canton.

GLISSEMENT DES FONTANELLES

Les comptes rendus du bureau de géologues mandaté pour le suivi du dossier depuis plusieurs années font état d'une nette accélération du glissement de terrain, qui a passé de 1,5 mètre par an à plus de 5 mètres fin juillet. De plus, deux éboulements se sont produits en aval de la ligne des Transports publics du Chablais (TPC).

L'évolution du glissement, situé entre les arrêts d'Exergillod et des Planches de la ligne du train Aigle - Sépey - Diablerets, a imposé l'arrêt de la circulation du train ainsi que l'évacuation momentanée des propriétaires du bien-fonds ECA 1367 de la parcelle RF 2710 de début août à fin septembre. Le train n'a, quant à lui, pas pu reprendre du service en 2021.

De nombreux rapports techniques ont été rédigés et une étude des risques globaux a été adjugée en fin d'année 2021 au bureau Norbert SA, géologues conseils.

Le canton, la commune, les TPC et les bureaux techniques se rencontrent régulièrement pour suivre l'évolution du glissement et des travaux.

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

51 ADMINISTRATION

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE SCOLAIRE LES ORMONTS - LEYSIN (AISOL)

La Municipalité est représentée au sein du comité directeur et du conseil intercommunal de l'association intercommunale scolaire Les Ormonts - Leysin.

Pour toute information se référer au rapport de gestion de l'AISOL.

58 TEMPLES ET CULTES

PAROISSE RÉFORMÉE ORMONTS-LEYSIN

L'église évangélique réformée du canton de Vaud compte quelque 87 paroisses, dont celle des Ormonts et de Leysin.

Ormont-Dessous est propriétaire de 3 lieux de culte situés à Cergnat, aux Mosses et à La Forclaz.

La Municipalité participe régulièrement aux assemblées de paroisse.

PAROISSE CATHOLIQUE LEYSIN - LES ORMONTS

La paroisse de Leysin - Les Ormonts regroupe les trois communes de Leysin, Ormont-Dessous et Ormont-Dessus. Elle est desservie par l'équipe de prêtres et de laïcs du secteur pastoral d'Aigle.

Les 3 communes participent, selon une clé de répartition, aux frais de culte et à l'entretien des églises, dont 2 sont localisées à Leysin et 1 à Ormont-Dessus.

La Municipalité participe régulièrement aux assemblées générales.

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

61 SERVICE DE POLICE

Les principales tâches de l'assistant de sécurité publique sont les suivantes :

- contrôle de stationnement ;
- pose de signalisation ;
- gestion des agents de parcage ;
- gestion du radar pédagogique.

CONTRAVENTIONS

96 contraventions ont été infligées par l'assistant de sécurité publique pour des véhicules en infraction du 1er janvier au 31 décembre.

17 dénonciations ont fait l'objet d'ordonnances pénales. Elles concernent des infractions au règlement communal de police, à celui sur la gestion des déchets et à des violations de mises à ban.

AGENTS DE PARCAGE

Les agents assurent des services de parcage tout au long de l'année pour certaines manifestations et autres événements en plus du parcage hivernal aux Mosses.

Au cours de la saison d'hiver 2021/2022 les patrouilleurs engagés en fin de semaine et pendant les vacances scolaires ont parqué quelque 63'666 voitures et 53 cars.

RADAR PÉDAGOGIQUE

La commune a acquis un radar pédagogique en été 2019. Il est installé dans les différents villages et régulièrement déplacé en fonction des manifestations, des rentrées scolaires, etc.

En 2021, on compte 43 semaines de relevés sur le territoire communal. Les statistiques démontrent qu'en règle générale la vitesse autorisée est respectée, à l'exception de la traversée de la localité de La Comballaz où quelques excès de vitesse sont constatés.

COLONNE DE SECOURS ET COMMISSION SÉCURITÉ AVALANCHES

La station de secours Leysin 706 du secours alpin suisse, regroupant les régions de Leysin, d'Ormont-Dessous, d'Aigle, d'Yvorne, de Corbeyrier, de Roche et de Villeneuve, compte 44 sauveteurs. Elle est intervenue 3 fois sur le territoire communal en 2021. La commune participe à son financement par le versement d'une subvention annuelle de CHF 4'000.00.

La commission de sécurité contre les avalanches, présidée par Mme la Syndique Gretel Ginier, a pour mission d'assurer la sécurité des infrastructures publiques et des habitants.

Chaque année, les propriétaires de biens-fonds situés en zone avalanches, à savoir les régions Mont d'Or, Gros Van et Chaussy, sont priés de communiquer à la commune les coordonnées des occupants durant l'hiver. L'administration communale peut ainsi tenir à jour la liste permettant à tout moment de contacter les occupants en cas de danger.

62 CONTRÔLE DES HABITANTS ET BUREAU DES ÉTRANGERS

Le contrôle des habitants est en charge de la tenue des registres des habitants, suisses et étrangers, ainsi que de la mise à jour de l'ensemble des données y relatives en fonction des diverses dispositions légales en vigueur. Ses principales tâches sont les suivantes :

- inscription et saisie des nouveaux habitants, avec, pour les étrangers, établissement du dossier à destination du service de la population ;
- travail en relation avec le recensement fédéral et communal de la population et de la loi sur l'harmonisation des registres ;
- demande d'établissement des cartes d'identité ;
- octroi/prolongation/modification des différents permis de séjour/établissement pour les ressortissants étrangers ;
- tenue et mise à jour du registre des chiens ;
- tenue et mise à jour des registres des cimetières.

STATISTIQUE DE LA POPULATION

Le bureau du contrôle des habitants a enregistré 174 arrivées et 169 départs en 2021.

Au 31 décembre la statistique cantonale recense 1'162 habitants dans la commune, dont 950 personnes de nationalité suisse et 212 ressortissants étrangers ; le district d'Aigle 47'214 habitants et le canton de Vaud 823'881 habitants.

Le nombre d'habitants en séjour est de 120, dont 115 pour la population suisse et 5 ressortissants étrangers.

En outre, la commune a enregistré 7 décès et 17 naissances.

REGISTRE DES CHIENS

Les communes sont tenues d'enregistrer les propriétaires de chiens dans une banque de données nationale nommée « Amicus ». Les données enregistrées permettent entre autres de contacter les propriétaires des chiens abandonnés ou échappés.

208 chiens sont inscrits sur le territoire communal au 31 décembre 2021 (181 au 31 décembre 2020).

65 SDIS ALPIN

Les organes législatifs des communes d'Ormont-Dessous, d'Ormont-Dessus et de Leysin se sont prononcés sur la révision du règlement et modification des tarifs d'intervention du SDIS Alpin. Les modifications légales apportées au principe de facturation des frais d'intervention ou de mise sur pied des sapeurs-pompiers résultant du déclenchement intempestif d'un système d'alarme automatique nécessitaient de revoir les tarifs des frais d'intervention. La commission du feu a profité de l'occasion pour effectuer une mise à jour du règlement et de la convention établis entre les trois communes.

Le rapport du SDIS Alpin fait état d'un effectif de 117 sapeurs, dont 31 pour le site d'Ormont-Dessous. 100 interventions ont eu lieu sur l'entier du territoire pour un total de 1'248 heures. 5'204 heures ont été consacrées aux exercices, à la formation et autres. En outre, le SDIS a assuré 42'584 heures de permanence.

66 ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

Les Municipalités du district d'Aigle ont soumis à l'approbation de leur Conseil communal respectif la création de l'association intercommunale « ORPC du district d'Aigle », soit 15 communes.

La commune d'Ormont-Dessous est représentée au conseil intercommunal par M. Rémy Fischer, Municipal, et M. Denis Noirjean, Conseiller communal.

7 SÉCURITÉ SOCIALE

72 PRÉVOYANCE SOCIALE

ASSOCIATION RÉGIONALE DE L'ACTION SOCIALE POUR LE DISTRICT D'AIGLE ET LE PAYS D'ENHAUT (ARASAPE)

AGENCES D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

Les AAS sont au service de la population dans le domaine des assurances sociales et de l'aide aux personnes de condition économique modeste. La commune d'Ormont-Dessous abrite à la maison de commune l'antenne du Sépey.

Ouvert tous les lundis et les vendredis ce bureau offre aux habitants de la vallée des Ormonts la possibilité de ne pas se déplacer jusqu'à l'agence d'Aigle.

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS

Les structures de la région sont regroupées dans un réseau reconnu par les instances communales sous le nom de « Réseau enfants Chablais ».

Le district d'Aigle recense 11 unités d'accueil pour écoliers (UAPE) dont « Les Petits Montagnards » située dans le chalet des sœurs Vurlod au Sépey depuis le 1er janvier. Cette structure compte 12 places pour les enfants de la 1P à la 8P et est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h30.

PLAN CANICULE

Les plans canicule des institutions socio sanitaires du canton et des communes, mis en place en 2009 sous l'égide du canton, ont été reconduits en 2021.

Les mesures prévoient notamment les visites régulières au domicile des personnes les plus vulnérables, ainsi que le renforcement des prestations en ligne de la centrale téléphonique des médecins de garde.

Si le département de la santé et de l'action sociale (DSAS) déclenche ce plan, ce qui n'a pas été le cas en 2021, les personnes les plus vulnérables de la commune d'Ormont-Dessous sont contactées par téléphone et/ou reçoivent la visite d'un membre de la Municipalité.

8 SERVICES INDUSTRIELS

81 SERVICE DES EAUX

DÉBIT DU CAPTAGE DE LIOSON EN L/MIN

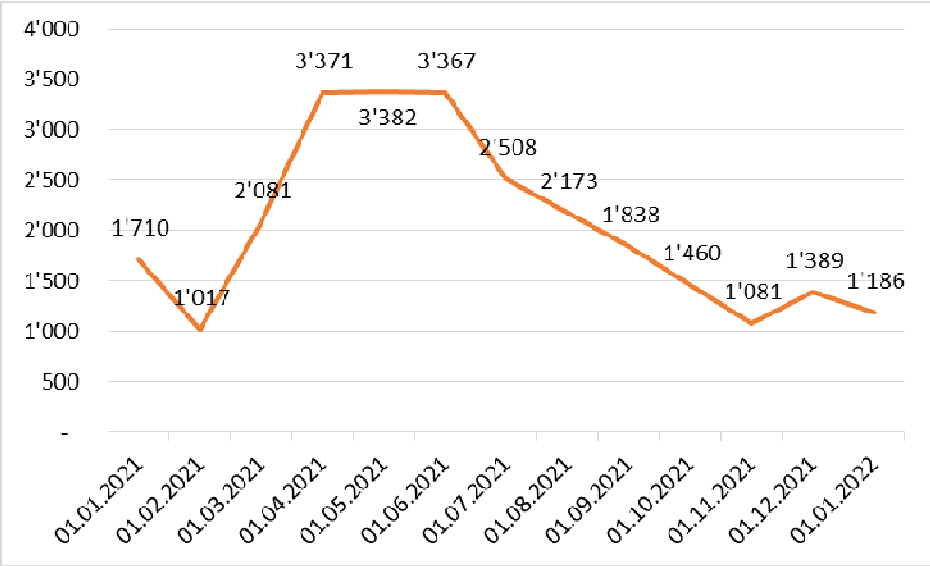

Débit total de la source de Lioson en 2021 : 1'302'961 m^3.

POLLUTION DE LA SOURCE DE LIOSON

Le 22 septembre l'inspecteur des eaux de l'office cantonal de la consommation informe la commune que les résultats de l'analyse, suite au prélèvement du 21 septembre, ne correspondent pas aux exigences légales. L'inspecteur transmet les actions à entreprendre suite à cette contamination.

La Municipalité active le protocole « Pollution de la source de Lioson ».

Via différents réseaux, il est demandé à la population de bouillir l'eau avant tout usage alimentaire.

Cette pollution, due à la présence de nombreux ovins sur l'alpage de Lioson Dessus, a interpellé la Municipalité qui est intervenue auprès de la direction générale de l'agriculture de la viticulture et des affaires vétérinaires pour s'enquérir si la charge en PN n'est pas trop élevée et s'il ne serait pas judicieux de trouver des solutions pour les parcs de nuit.

REPRISE DES RÉSEAUX D'EAU DE LA FORCLAZ ET DU SÉPEY

Suite aux décisions des sociétés de l'eau de dénoncer les concessions, la reprise des réseaux sera effective le 1er janvier 2022.

Les nombreuses tâches liées à la reprise de ces réseaux sont en cours.

82 SERVICE ÉLECTRIQUE

MICROCENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

La quantité d'énergie pour l'année s'élève à 602'412.08 kWh répartis comme suit :

- Lioson I : 400'965.08 kWh
- Lioson II : 76'614.00 kWh
- Lioson III : 124'833.00 kWh

On relève un déficit de 229'229.95 kWh en comparaison de l'année 2020 (831'642.03 kWh) qui se justifie par plusieurs pannes et une diminution du débit d'eau moyen journalier d'environ 700m^3 par rapport à 2020.

84 CHAUFFAGE À DISTANCE

Le collège d'Aigremont, celui du Sépey, la maison de commune et le chalet des sœurs Vurlod, sont raccordés au réseau de chauffage à distance.

PRODUCTION DES CHAUDIÈRES EN KWH

Energie « bois » en kWh 401'343

Energie « mazout » en kWh 73'739

Le chauffage à mazout prend le relais pour alimenter la maison de commune et le chalet des sœurs Vurlod lorsque le chauffage à bois est arrêté, généralement pendant la période des vacances scolaires estivales lorsque les collèges sont dépourvus d'élèves.

REMERCIEMENTS

Au terme de ce rapport, la Municipalité relève l'excellent état d'esprit qui prévaut dans les relations avec le Conseil communal et le remercie pour sa confiance.

Ses remerciements s'adressent également à toutes les personnes qui collaborent à la bonne marche des affaires communales ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal, toujours aussi concerné par la complexité des tâches à accomplir et sollicité par l'augmentation du volume des activités.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

vu le préavis municipal no 8/2022 du 5 mai 2022 ;

ouï le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire ;

considérant que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- **d'approuver les comptes communaux 2021 tels que présentés ;**
- **de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2021.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndique — La Secrétaire

Gretel Ginier — Isabelle Mermod Gross

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 10 mai 2022

Annexes :
- Comptes 2021
- Comptes 2021 du GFLO

gestion comptes 21/8-22/IMG/VN

COMPTES 2021

1 ADMINISTRATION GENERALE

102 Municipalité

102.300 Finalisation des projets en cours par l'ancienne Municipalité et reprise par la nouvelle équipe

102.304 Membres de la nouvelle Municipalité non assujettis aux cotisations LPP

110 Administration

110.301 Salaire de la bourse communale surévalué : budget d'une année complète à 80%, soit une différence de CHF 24'900.00

Pas d'apprenti alors que prévu dans le budget pour CHF 3'000.00

Effectif administratif :

- Une secrétaire municipale et son adjointe à respectivement 90 % et 60 %
- Une employée d'administration à 50 %
- Une employée à la bourse communale à 50 % de mars à juin puis à 70 % dès le 1er juillet

110.311.1 Achat et pose d'armoires et de stores pour l'administration

110.313.3 490 heures supplémentaires effectuées par l'assistant de police pour les années 2020 et 2021

110.318 Moins de frais d'affranchissements postaux

110.318.5 Honoraires MoveUp SA pour la modification du règlement du personnel communal

110.465 Frais administratifs taxe de séjour 2020 + 2021 (CHF 4'000.00 / an)

110.480.9 Prélèvement sur le fonds de réserve créé en 2020 pour les dépenses liées au Covid

110.490 Imputation partielle de la masse salariale de travaux administratifs effectués pour d'autres services communaux :

• Epuration :	CHF	8'000.00
• Ordures ménagères :	CHF	8'000.00
• Service des eaux :	CHF	3'000.00

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'231'768.35	106'699.05	1'235'350.00	106'100.00	-3'581.65	599.05
10	AUTORITES	272'831.02	2'320.00	264'700.00	2'500.00	8'131.02	-180.00
101	CONSEIL COMMUNAL	17'858.80		18'800.00		-941.20	
101.300	Traitements, jetons de présence	15'594.20		15'500.00		94.20	
101.306	Indemn. et remb. de frais	2'193.60		3'000.00		-806.40	
101.310	Fournitures de bureau	71.00		300.00		-229.00	
102	MUNICIPALITE	254'972.22	2'320.00	245'900.00	2'500.00	9'072.22	-180.00
102.300	Traitements, vacations	202'638.20		190'000.00		12'638.20	
102.303	Assurances sociales AVS-AI	19'130.37		18'000.00		1'130.37	
102.304	Caisse de pension	14'416.80		18'800.00		-4'383.20	
102.305	Assurances maladie	2'666.30		2'800.00		-133.70	
102.306	Indemn. et remb. de frais	15'388.55		15'000.00		388.55	
102.318.2	Frais de téléphones	732.00		1'300.00		-568.00	
102.436	Remb. pertes gains Vaudoise, jetons		2'320.00		2'500.00		-180.00
11	ADMINISTRATION	550'609.03	79'263.25	554'350.00	41'600.00	-3'740.97	37'663.25
110	ADMINISTRATION	550'609.03	79'263.25	554'350.00	41'600.00	-3'740.97	37'663.25
110.301	Traitements	287'936.40		316'300.00		-28'363.60	
110.303	Assurances sociales AVS-AI	25'754.21		29'600.00		-3'845.79	
110.304	Caisse de pension	45'284.60		50'700.00		-5'415.40	
110.305	Ass. maladie et accidents	3'752.10		4'600.00		-847.90	
110.306	Indemn. et remb. de frais	811.80		1'500.00		-688.20	
110.309	Autres charges	1'138.80		3'000.00		-1'861.20	
110.309.2	Sécurité du travail	647.90		650.00		-2.10	
110.310	Imprimés, fournit. bureau	16'675.23		17'000.00		-324.77	
110.311.1	Achat et entretien machines et mobilier	18'120.45		15'000.00		3'120.45	
110.313.3	Dépenses Covid-19	36'553.70				36'553.70	
110.317	Réceptions, manifestations	9'202.40		10'000.00		-797.60	
110.318	Frais de port, téléphones	16'759.90		20'000.00		-3'240.10	
110.318.5	Honoraires, expertises	17'062.65		10'000.00		7'062.65	
110.318.6	Assurances RC, vol	3'464.30		4'000.00		-535.70	
110.318.9	Trav. de bureau par des tiers	6'169.10		6'000.00		169.10	
110.319	Cotisations en tant que membre	23'235.49		25'000.00		-1'764.51	
110.319.3	Journal le Cotterg	10'000.00		10'000.00			
110.365	Aides, subventions sociétés	26'200.00		29'000.00		-2'800.00	
110.365.8	Aides, subventions agriculture	1'840.00		2'000.00		-160.00	
110.435	Ventes et prestations de services		10'604.60		12'000.00		-1'395.40
110.436	Remb. pertes gain Vaudoise		15'368.30				15'368.30
110.465	Part AISOL, TSEJ		14'290.35		10'600.00		3'690.35
110.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve		20'000.00				20'000.00
110.490	Imputations		19'000.00		19'000.00		
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	12'460.00		12'700.00		-240.00	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	12'460.00		12'700.00		-240.00	
150.351.1	Participation écoles de musique	12'460.00		12'700.00		-240.00	

160	**Tourisme**
160.301	Agents de parcage aux Mosses, dépendants du tourisme hivernal
160.314	Balisage budgété pris en charge par la taxe de séjour
160.331	Amortissement Préavis 4/2017
160.365	Plateforme « Place de Marché » moins coûteuse que prévu
160.365.1	Les soutiens aux diverses manifestations ont été comptabilisés dans le compte 110.313.3
190	**Service informatique**
190.311.1	Pas d'achat de matériel ou de logiciel nécessaire
190.315	L'arrivée de la boursière communale et des nouveaux membres de la Municipalité a généré des frais informatiques Relevé des conduites du cadastre souterrain et mises à jour SIT

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	TOURISME	219'902.01	15'115.80	240'000.00	52'000.00	-20'097.99	-36'884.20
160	TOURISME	219'902.01	15'115.80	240'000.00	52'000.00	-20'097.99	-36'884.20
160.301	Traitements	27'135.00		23'000.00		4'135.00	
160.303	Assurances sociales AVS-AI	270.01		650.00		-379.99	
160.305	Assurances maladie et accidents	25.10		250.00		-224.90	
160.306	Indemnités agents de parcage	150.00				150.00	
160.314	Chemins pédestres	50.00		3'000.00		-2'950.00	
160.318	Primes d'assurances	53.90		100.00		-46.10	
160.319	Cotisations associations	29'815.00		30'000.00		-185.00	
160.331	Amortissement oblig. patr. adm.	5'460.00				5'460.00	
160.365	Subventions ATALC	144'745.35		158'000.00		-13'254.65	
160.365.1	Manifestations			5'000.00		-5'000.00	
160.365.2	Manifestations - participation communale	12'197.65		20'000.00		-7'802.35	
160.465	Participation de tiers		15'115.80		14'000.00		1'115.80
160.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve				38'000.00		-38'000.00
18	TRANSPORTS PUBLICS	134'704.30		126'000.00		8'704.30	
180	TRANSPORTS PUBLICS	134'704.30		126'000.00		8'704.30	
180.365	Participation pour les lignes de trafic régional	114'704.30		106'000.00		8'704.30	
180.365.2	Liaison Leysin-Les Mosses	20'000.00		20'000.00			
19	SERVICE INFORMATIQUE	41'261.99	10'000.00	37'600.00	10'000.00	3'661.99	
190	SERVICE INFORMATIQUE	41'261.99	10'000.00	37'600.00	10'000.00	3'661.99	
190.311.1	Achat de matériel et logiciel	82.84		5'000.00		-4'917.16	
190.315	Maintenance informatique	37'801.05		30'000.00		7'801.05	
190.318	Internet	3'378.10		2'600.00		778.10	
190.436.2	Remboursements de frais		10'000.00		10'000.00		

2 FINANCES

210 Impôts

210.319 Forfait de CHF 270.00 versé à la taxe de séjour pour chaque propriétaire de résidence secondaire faisant l'objet d'une répartition intercommunale
Soit 58 contribuables pour l'année complète et une personne pour 4 mois

210.380.2 Compensation de la taxe spécifique de l'énergie (compte 210.411.2)

210.411 Taxe d'usage du sol pour la distribution d'électricité : deux années cumulées car décalage dans la comptabilité des années précédentes

210.411.2 Taxe d'usage pour emprise au sol : deux années cumulées car décalage dans la comptabilité des années précédentes

220 Service financier

220.322 Intérêts des emprunts liés aux routes comptabilisés sous 430.322

220.452.3 Retour péréquatif des dépenses 2020

230 Amortissements et réserves

230.330 Suppression de la valeur des titres de SA Compost Chablais Riviera, dissoute en mai 2011, et Les Agites SA, dissoute en décembre 2008

230.331 Amortissements répartis dans les rubriques concernées

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	972'495.25	6'356'761.96	1'340'782.00	5'238'262.00	-368'286.75	1'118'499.96
21	IMPOTS	203'252.73	4'075'303.90	175'200.00	3'448'100.00	28'052.73	627'203.90
210	IMPOTS	203'252.73	4'075'303.90	175'200.00	3'448'100.00	28'052.73	627'203.90
210.318	Frais de perception des impôts	33'443.90		33'000.00		443.90	
210.318.4	Frais OP versés par l'Etat	4'324.14		4'000.00		324.14	
210.319	Remboursement taxes de séjour	15'750.00		14'000.00		1'750.00	
210.319.1	Imputation forfaitaire étrangers	228.16				228.16	
210.321.2	Intérêts bonifiés	107.70		1'000.00		-892.30	
210.322.1	Intérêts compensatoires	169.78		200.00		-30.22	
210.330	Amortissements des créances et débiteurs	18'212.55		25'000.00		-6'787.45	
210.380.1	Attribution au fonds de réserve "Tourisme"	67'000.00		65'000.00		2'000.00	
210.380.2	Attribution au fonds de réserve "Energie"	64'016.50		33'000.00		31'016.50	
210.400.1	Impôt sur le revenu		1'826'918.67		1'810'000.00		16'918.67
210.400.2	Impôt sur la fortune		597'142.54		510'000.00		87'142.54
210.400.3	Impôt à la source		57'273.55		50'000.00		7'273.55
210.401.1	Impôt sur le bénéfice des S.A.		28'854.30		60'000.00		-31'145.70
210.401.2	Impôt sur le capital des S.A.		3'703.10		2'000.00		1'703.10
210.401.3	Impôt compl. sur immeubles SA		12'013.85		5'000.00		7'013.85
210.402.0	Impôt foncier		589'806.60		567'000.00		22'806.60
210.404.0	Droit de mutation		222'863.15		100'000.00		122'863.15
210.405.0	Impôts succ. et donations		209'907.60		50'000.00		159'907.60
210.406.1	Impôt sur les chiens		17'050.00		14'500.00		2'550.00
210.406.3	Taxes, tombolas, lotos, bals		835.00		2'000.00		-1'165.00
210.409.1	Impôt récupéré après défalcations		68'947.58		5'500.00		63'447.58
210.410	Patentes boissons et tabacs		5'600.75		8'000.00		-2'399.25
210.411	Indemnisation secteur électrique		112'028.85		57'600.00		54'428.85
210.411.2	Taxe spécifique de l'énergie		64'016.50		33'000.00		31'016.50
210.422	Intérêts moratoires		364.93		500.00		-135.07
210.422.2	Intérêts de retard		19'306.12		17'000.00		2'306.12
210.436.2	Frais de poursuites		4'324.14		4'000.00		324.14
210.441.1	Impôt sur les frontaliers		13'127.75		5'000.00		8'127.75
210.441.2	Gains immobiliers		217'531.40		130'000.00		87'531.40
210.451.1	Participations du Canton		3'687.52		17'000.00		-13'312.48
22	SERVICE FINANCIER	751'807.58	2'281'458.06	790'482.00	1'588'962.00	-38'674.42	692'496.06
220	SERVICE FINANCIER	746'077.50	2'177'723.00	785'482.00	1'488'962.00	-39'404.50	688'761.00
220.322	Intérêts des dettes à long terme	19'783.50		34'720.00		-14'936.50	
220.352	Participation au fond de péréquation	726'294.00		750'762.00		-24'468.00	
220.452	Remboursement du fond de péréquation		599'921.00		522'606.00		77'315.00
220.452.2	Plafonnement dépenses thématiques		1'303'018.00		966'356.00		336'662.00
220.452.3	Remb. péréquation année précédente		274'784.00				274'784.00
221	SERVICE FINANCIER	5'730.08	103'735.06	5'000.00	100'000.00	730.08	3'735.06
221.318.3	Frais bancaires et CCP	5'730.08		5'000.00		730.08	
221.422	Intérêts sur c/c et titres		103'735.06		100'000.00		3'735.06
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES	17'434.94		375'100.00	201'200.00	-357'665.06	-201'200.00
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES	17'434.94		375'100.00	201'200.00	-357'665.06	-201'200.00
230.330	Amortissement patrimoine financier	17'434.94		4'000.00		13'434.94	
230.331	Amortissement oblig. patr. adm.			371'100.00		-371'100.00	
230.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve				201'200.00		-201'200.00

3 DOMAINES ET BATIMENTS

321 Forêts

321.352.51 Nouveaux baux adoptés le 08.12.2020 avec effet au 1er janvier 2021
Ajustement du prix au mètre cube exploité par principe d'équité avec les deux autres communes ainsi que le canton

325 Alpage Lioson-Dessous et les Plans

325.314.1 Travaux d'assainissement du local à lait à Lioson-Dessous suite au contrôle de l'inspection des denrées alimentaires

326 Alpage Vers les Lacs et Lioson-Dessus Carroz

326.331 Amortissement :

Travaux alpages communaux, préavis 9/2020	CHF	1'040.00

328 Alpage de l'Arsat

328.331 Amortissement :

Travaux alpages communaux, préavis 9/2020	CHF	1'410.00

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'579'292.12	1'143'464.85	858'070.00	792'130.00	721'222.12	351'334.85
31	TERRAINS		25'387.50	500.00	25'100.00	-500.00	287.50
310	TERRAINS		25'387.50	500.00	25'100.00	-500.00	287.50
310.314	Entretien des terrains			500.00		-500.00	
310.423	Loyer des terrains		3'387.50		3'100.00		287.50
310.423.2	Droits de superficie		22'000.00		22'000.00		
32	FORETS ET PATURAGES	120'164.57	35'862.00	71'800.00	36'250.00	48'364.57	-388.00
320	PATURAGES	29.20				29.20	
320.318	Primes d'assurances	29.20				29.20	
321	FORETS	103'121.50	2'562.00	58'000.00	3'000.00	45'121.50	-438.00
321.314	Entretien pistes forestières	7'075.00		7'000.00		75.00	
321.352.51	GFLO, part travaux forestiers	62'046.50		19'500.00		42'546.50	
321.352.52	GFLO, part gardes forestiers	34'000.00		31'500.00		2'500.00	
321.423.2	Locations		1'362.00		1'000.00		362.00
321.436.2	Permis d'abattage		1'200.00		2'000.00		-800.00
322	ALPAGE CHAVONNES ET SELEYRE	1'934.81	5'500.00	3'000.00	5'500.00	-1'065.19	
322.314.1	Frais d'entretien	158.21		1'000.00		-841.79	
322.318.6	Primes d'assurances	1'776.60		2'000.00		-223.40	
322.423.1	Location		5'500.00		5'500.00		
323	ALPAGE LES LAGOTS	448.65	1'200.00	1'000.00	1'200.00	-551.35	
323.314.1	Frais d'entretien			500.00		-500.00	
323.318.6	Primes d'assurances	448.65		500.00		-51.35	
323.423.1	Location		1'200.00		1'200.00		
324	ALPAGE CHAMPILLON ET L'ECHERCHE	935.00	600.00	1'400.00	600.00	-465.00	
324.314.1	Frais d'entretien	600.00		1'000.00		-400.00	
324.318.6	Primes d'assurances	335.00		400.00		-65.00	
324.423.1	Location		600.00		600.00		
325	ALPAGE LIOSON DESSOUS ET LES PLANS	6'756.47	8'000.00	2'550.00	8'000.00	4'206.47	
325.314.1	Frais d'entretien	5'229.52		1'000.00		4'229.52	
325.318.6	Primes d'assurances	1'526.95		1'550.00		-23.05	
325.423.1	Location		8'000.00		8'000.00		
326	ALPAGE VERS LES LACS ET LIOSON DESSUS CARROZ	1'499.00	3'800.00	1'500.00	3'800.00	-1.00	
326.314.1	Frais d'entretien			1'000.00		-1'000.00	
326.318.6	Primes d'assurances	459.00		500.00		-41.00	
326.331	Amortissement oblig. patr. adm.	1'040.00				1'040.00	
326.423.1	Location		3'800.00		3'800.00		
327	ALPAGE LES COMMUNS DE L'HONGRIN	1'886.62	7'500.00	2'200.00	7'500.00	-313.38	
327.314.1	Frais d'entretien	800.37		1'000.00		-199.63	
327.318.6	Primes d'assurances	1'086.25		1'200.00		-113.75	
327.423.1	Location		7'500.00		7'500.00		
328	ALPAGE DE L'ARSAT	3'553.32	6'300.00	1'950.00	6'250.00	1'603.32	50.00
328.314.1	Frais d'entretien	1'271.87		1'000.00		271.87	
328.318.6	Primes d'assurances	871.45		950.00		-78.55	
328.331	Amortissement oblig. patr. adm.	1'410.00				1'410.00	
328.423.1	Location		6'300.00		6'250.00		50.00
329	ALPAGE D'AUDON		400.00	200.00	400.00	-200.00	
329.314.1	Frais d'entretien			200.00		-200.00	
329.423.1	Location		400.00		400.00		

350 Immeubles locatifs

Charges et revenus répartis dans les bâtiments concernés

351 Immeubles d'intérêts publics

351.312 Chauffage arrêté dans les WC du parking couvert

351.427.2 Passage de la facturation par année civile au lieu de chevaucher entre deux années (anciennement facturation à des dates différentes)

351.427.3 Manque de manifestations du à la pandémie

352 Collège de la Forclaz

352.312 Achat de mazout une fois par année au lieu d'une fois tous les trois ans, charge mieux répartie

352.314 Travaux de chauffage suite au gel

352.427 Moins de réservations à cause des restrictions pour rassemblements privés

353 Maison de commune

353.331 Amortissement :

Réfection de la terrasse, préavis 5/2021	CHF	16'780.00

353.435 Participations aux taxes foncières, ordures et épuration comptabilisées dans les comptes à taxes (210.402.0, 451.434 et 460.434.2)

355 Espace nordique des Alpes vaudoises

355.301 Un employé à 100 %

355.490 Imputation partielle de la masse salariale pour l'entretien des autres bâtiments :

• Collège de la Forclaz :	CHF	6'000.00
• Maison de commune :	CHF	23'000.00
• Chalet du Carroz :	CHF	1'000.00
• Temples et cultes :	CHF	7'000.00

356 Collège d'Aigremont

356.314.1 Pose et raccordement d'un adoucisseur d'eau
Recherche infiltration d'eau toiture salle de gym
Facture de remise à niveau du dallage 2020 reçue en octobre 2021

356.322.1

BCV	CHF	490'800.00	CHF	7'448.56
BCV	CHF	326'800.00	CHF	5'063.18
BCV	CHF	490'800.00	CHF	7'808.14
BCV	CHF	843'000.00	CHF	9'087.81
BCV	CHF	208'341.00	CHF	1'665.85

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	1'459'127.55	1'082'215.35	785'770.00	730'780.00	673'357.55	351'435.35
350	IMMEUBLES LOCATIFS			5'900.00	2'700.00	-5'900.00	-2'700.00
350.314.1	Entretien des bâtiments			5'000.00		-5'000.00	
350.318	Primes d'assurances			900.00		-900.00	
350.423	Locations de bâtiments				2'700.00		-2'700.00
351	IMMEUBLES D'INTERETS PUBLICS	9'772.65	10'250.50	14'200.00	18'400.00	-4'427.35	-8'149.50
351.312	Electricité, chauffage	4'658.90		8'000.00		-3'341.10	
351.314.1	Entretien des bâtiments	3'992.20		5'000.00		-1'007.80	
351.318	Primes d'assurances	1'121.55		1'200.00		-78.45	
351.427.2	Location places de parcs et garage		5'860.00		10'900.00		-5'040.00
351.427.3	Location de tables		700.00		4'000.00		-3'300.00
351.435.6	Poids public, pesage		3'490.50		3'500.00		-9.50
351.436.2	Remboursements de frais		200.00				200.00
352	COLLEGE DE LA FORCLAZ	19'208.72	6'243.60	29'000.00	16'000.00	-9'791.28	-9'756.40
352.312	Electricité, chauffage	4'878.10		17'000.00		-12'121.90	
352.314	Entretien des bâtiments	6'131.61		3'500.00		2'631.61	
352.318	Primes d'assurances	2'199.01		2'500.00		-300.99	
352.390	Imputations	6'000.00		6'000.00			
352.427	Locations		2'980.50		16'000.00		-13'019.50
352.435	Ventes et prestations de service		3'263.10				3'263.10
353	MAISON DE COMMUNE	61'970.35	12'942.05	48'100.00	13'800.00	13'870.35	-857.95
353.312	Electricité, chauffage	9'884.95		9'000.00		884.95	
353.314.1	Entretien du bâtiment	6'573.90		10'000.00		-3'426.10	
353.318	Primes d'assurances	5'731.50		6'100.00		-368.50	
353.331	Amortissement oblig. patr. adm.	16'780.00				16'780.00	
353.390	Imputations	23'000.00		23'000.00			
353.423	Locations		10'860.00		10'000.00		860.00
353.435	Rétrocession copropriétaire		1'754.65		3'800.00		-2'045.35
353.436.3	Remb. de dommages		327.40				327.40
354	CHALET DU CARROZ	2'245.62	1'480.00	2'800.00	1'000.00	-554.38	480.00
354.314.1	Frais d'entretien	79.12		500.00		-420.88	
354.318.6	Primes d'assurances	1'166.50		1'300.00		-133.50	
354.390	Imputations	1'000.00		1'000.00			
354.423	Locations		1'480.00		1'000.00		480.00
355	ESPACE NORDIQUE	109'048.28	72'842.35	123'570.00	74'000.00	-14'521.72	-1'157.65
355.301	Traitements	65'622.05		65'600.00		22.05	
355.303	Assurances sociales AVS-AI	6'187.45		6'200.00		-12.55	
355.304	Caisse de pension	9'744.00		9'700.00		44.00	
355.305	Assurances maladie et accidents	863.80		970.00		-106.20	
355.306	Indemn. et remb. de frais			100.00		-100.00	
355.311.1	Achat de mobilier et matériel	644.90		500.00		144.90	
355.312	Electricité, chauffage	10'693.15		14'000.00		-3'306.85	
355.314.1	Entretien du bâtiment	9'417.04		20'000.00		-10'582.96	
355.318	Frais de téléphones	1'015.90		1'000.00		15.90	
355.318.6	Assurances RC, vol	4'859.99		5'500.00		-640.01	
355.423	Locations		27'735.00		32'000.00		-4'265.00
355.436	Remb. pertes gain		2'959.60				2'959.60
355.436.3	Remboursements de tiers		287.75				287.75
355.465.1	Participation de tiers		4'860.00		5'000.00		-140.00
355.490	Imputations		37'000.00		37'000.00		
356	COLLEGE D'AIGREMONT	505'122.72	505'122.72	505'000.00	505'000.00	122.72	122.72
356.314.1	Frais d'entretien	27'851.90		20'000.00		7'851.90	
356.316.1	Droit de superficie	8'212.50		8'200.00		12.50	
356.318.1	Prestations et taxes	4'738.82		5'500.00		-761.18	
356.322.1	Intérêts des dettes	31'073.54		32'000.00		-926.46	
356.331.1	Amortissements	130'055.54		129'130.00		925.54	
356.352.1	Part versée à la commune d'Ormont-Dessus	229'960.92		229'960.00		0.92	
356.380.1	Attribution au fonds de réserve	73'229.50		80'210.00		-6'980.50	
356.422.2	Intérêts financiers		122.72				122.72
356.423.1	Locations		505'000.00		505'000.00		

357 Sœurs Vurlod

357.312.1 Part du chauffage à distance non budgété

357.331 Amortissements :

Transformation du chalet, préavis 1/2019	CHF	273'243.50
Transformation du chalet partie 2, préavis 6/2020	CHF	8'000.00

358 Chalet du congélateur

358.314.1 Réfection des volets façades sud et ouest

358.423.1 Passage de la facturation par année civile au lieu de chevauchement entre deux années (anciennement août à juillet)

360 Collège de la Comballaz

360.380.1 Attribution du gain immobilier sur la vente pour la rénovation des bâtiment locatifs (c.f. préavis 12/2020)

360.424.2 Gain immobilier sur vente du bâtiment

362 Restaurant du lac Lioson

362.314.1 Travaux suite au contrôle de l'inspection des denrées alimentaires

362.331 Amortissement :

Travaux au restaurant du lac Lioson, préavis 9/2020	CHF	1'140.00

362.436.3 Participation vidange fosse septique

363 Collège des Voëttes

363.314.1 Réfection du parquet suite à l'inondation engendrée par les intempéries

363.318.5 Honoraires d'étude pour rénovation du collège (non prévu au budget)

363.436.2 Participation de l'ECA aux frais liés au dégât d'eau

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
357	CHALET DES SOEURS VURLOD	289'776.46	30'100.00	27'350.00	31'900.00	262'426.46	-1'800.00
357.312.1	Electricité-chauffage	6'718.70		2'000.00		4'718.70	
357.314.1	Frais d'entretien	645.55		1'000.00		-354.45	
357.318.6	Prime d'assurances	1'168.71		1'100.00		68.71	
357.331	Amortissement oblig. patr. adm.	281'243.50		23'250.00		257'993.50	
357.423	Location		30'100.00		29'900.00		200.00
357.436.2	Remboursements de frais				2'000.00		-2'000.00
358	CHALET DU CONGELATEUR	9'417.73	13'359.98	5'400.00	19'800.00	4'017.73	-6'440.02
358.312.1	Electricité-chauffage	2'693.25		2'500.00		193.25	
358.314.1	Frais d'entretien	5'521.90		1'500.00		4'021.90	
358.318.6	Primes d'assurances	1'202.58		1'400.00		-197.42	
358.423	Locations		9'600.00		9'600.00		
358.423.1	Locations de cases congélateur		3'759.98		10'000.00		-6'240.02
358.436.2	Remboursements de frais				200.00		-200.00
359	CHALET NOVERRAZ	418.56	6'000.00	950.00	6'000.00	-531.44	
359.314.1	Frais d'entretien	50.00		500.00		-450.00	
359.318.6	Primes d'assurances	368.56		450.00		-81.44	
359.423	Location		6'000.00		6'000.00		
360	COLLEGE DE LA COMBALLAZ	385'370.15	384'600.00	6'900.00	13'400.00	378'470.15	371'200.00
360.312.1	Electricité-chauffage	3'460.00		4'000.00		-540.00	
360.314.1	Frais d'entretien	1'318.60		2'000.00		-681.40	
360.318.6	Primes d'assurances	591.55		900.00		-308.45	
360.380.1	Attribution au fonds de réserve	380'000.00				380'000.00	
360.423	Locations		4'600.00		10'700.00		-6'100.00
360.424.2	Gains comptables sur immeubles du patrimoine financiers		380'000.00				380'000.00
360.436.2	Remboursements de frais				2'700.00		-2'700.00
361	BATIMENT LES FOUGERES	6'004.85	9'000.00	5'700.00	9'000.00	304.85	
361.314.1	Frais d'entretien	6'004.85		5'700.00		304.85	
361.423	Location		9'000.00		9'000.00		
362	RESTAURANT DU LAC LIOSON	44'130.24	9'342.75	7'100.00	8'640.00	37'030.24	702.75
362.314.1	Frais d'entretien	40'279.97		4'000.00		36'279.97	
362.318.6	Primes d'assurances	2'710.27		3'100.00		-389.73	
362.331	Amortissement oblig. patr. adm.	1'140.00				1'140.00	
362.423	Location		8'640.00		8'640.00		
362.436.2	Remboursements de frais		702.75				702.75
363	COLLEGE DES VOETTES	15'813.57	18'251.40	3'800.00	11'140.00	12'013.57	7'111.40
363.312.1	Electricité-chauffage			1'500.00		-1'500.00	
363.314.1	Frais d'entretien	8'228.72		1'300.00		6'928.72	
363.318.5	Honoraires, expertises	6'720.00				6'720.00	
363.318.6	Primes d'assurances	864.85		1'000.00		-135.15	
363.423	Locations		10'460.00		10'140.00		320.00
363.436.2	Remboursements de frais		7'791.40		1'000.00		6'791.40
364	LA CASE AUX CHEVAUX	352.10	1'200.00			352.10	1'200.00
364.318.6	Primes d'assurances	352.10				352.10	
364.423	Location		1'200.00				1'200.00
365	GRENIERS DU HAUT DU VILLAGE DU SEPEY	114.30	400.00			114.30	400.00
365.318.6	Primes d'assurances	114.30				114.30	
365.423	Location		400.00				400.00
366	BATIMENT LA LOEX	361.25	1'080.00			361.25	1'080.00
366.318.6	Primes d'assurances	361.25				361.25	
366.423	Location		1'080.00				1'080.00

4 TRAVAUX

420 Aménagement du territoire

420.331 Amortissements :

SIT travaux complémentaires, préavis 348/2011	CHF	31'252.90
Révision du PGA communal, préavis 1/2016	CHF	167'060.00

430 Services des routes

430.301 4 employés à 100 % et un auxiliaire à 100 % de début mai à mi-novembre

430.313 Ventilations de frais de véhicules anciennement comptabilisés dans le compte 430.314

430.314 Travaux effectués suite aux intempéries de juillet 2021 (préavis 4/2022)

430.322

BCV	CHF	1'181'250.00	CHF	6'598.50
BCV	CHF	622'900.00	CHF	2'580.94

430.331 Amortissements :

Réfection de la route des Voëttes	CHF	37'000.00
Réfection de la Grand'Rue le Sépey	CHF	39'000.00
Réfection de la route des Voëttes – Mimont	CHF	5'000.00
Réfection de la route des Layets	CHF	8'500.00
Réfection du mur le Verney	CHF	91'055.40
Réfection de la place du marché couvert	CHF	176'543.55
Réfection du réseau routier préavis 5/2016	CHF	29'000.00
Réfection du réseau routier préavis 2/2017	CHF	9'900.00
Réfection de la route de la Pierre du Moëllé	CHF	1'679.45
Réfection du réseau routier préavis 8/2018	CHF	8'600.00
Réfection du réseau routier préavis 10/2018	CHF	8'700.00
Réfection du mur route des Voëttes 43	CHF	106'484.60
Bâtiment de la voirie, reconstruction	CHF	25'220.00
Véhicule VW T6 transporter voirie	CHF	13'200.00
Véhicule multifonctions voirie	CHF	46'400.00
Réfection du réseau routier préavis 12/2018	CHF	15'390.00
Réfection du réseau routier préavis 3/2020	CHF	21'690.00
Réfection du réseau routier préavis 13/2020	CHF	10'150.00

430.451 Estimation de la subvention du glissement de Matélon (préavis 4/2022)

430.465 Conventions de déneigement pour chemins privés et prise de sel au silo par la commune d'Ormont-Dessus

430.480.9 Prélèvement sur fonds de réserve réfection des routes (préavis 4/2022)

440 Cimetières

440.331 Amortissement :

Jardin du souvenir et gestion des cimetières 13/2018	CHF	4'500.00

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	3'627'875.00	1'505'756.76	2'119'800.00	970'200.00	1'508'075.00	535'556.76
41	SERVICE TECHNIQUE	48'339.80	25'596.40	42'700.00	18'000.00	5'639.80	7'596.40
410	SERVICE TECHNIQUE	48'339.80	25'596.40	42'700.00	18'000.00	5'639.80	7'596.40
410.310	Annonces enquêtes	7'824.00		4'000.00		3'824.00	
410.318.5	Honoraires, expertises	5'055.40		3'000.00		2'055.40	
410.352.6	Participation service technique	35'460.40		35'700.00		-239.60	
410.431	Permis de construire		24'535.35		18'000.00		6'535.35
410.436.2	Remboursements de frais		1'061.05				1'061.05
42	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	200'430.20		4'000.00		196'430.20	
420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	200'430.20		4'000.00		196'430.20	
420.310	Annonces enquêtes			1'000.00		-1'000.00	
420.318	Honoraires plans de zones	2'117.30		3'000.00		-882.70	
420.331	Amortissement oblig. patr. adm.	198'312.90				198'312.90	
43	ROUTES	2'454'186.42	591'558.48	1'156'100.00	55'000.00	1'298'086.42	536'558.48
430	ROUTES	2'454'186.42	591'558.48	1'156'100.00	55'000.00	1'298'086.42	536'558.48
430.301	Traitements	328'013.40		360'000.00		-31'986.60	
430.303	Assurances sociales AVS-AI	30'950.16		34'000.00		-3'049.84	
430.304	Caisse de pension	49'780.65		56'200.00		-6'419.35	
430.305	Ass. maladie et accidents	8'523.90		9'000.00		-476.10	
430.306	Indemn. et remb. de frais	4'464.10		3'000.00		1'464.10	
430.311	Achat matériel et machines	5'292.64		10'000.00		-4'707.36	
430.312	Eclairage public	25'723.30		19'000.00		6'723.30	
430.313	Frais de véhicules et machines	103'385.57		60'000.00		43'385.57	
430.314	Entretien des routes	743'056.57		200'000.00		543'056.57	
430.314.1	Entretien bâtiment des Golattes	1'260.10		4'000.00		-2'739.90	
430.314.2	Signalisation routière et signalétique	5'486.75		11'000.00		-5'513.25	
430.316	Locations diverses	2'400.00		2'400.00			
430.318	Déblaiement de la neige	478'199.99		380'000.00		98'199.99	
430.318.6	Honoraires Glissement de la Frasse	3'830.45		6'000.00		-2'169.55	
430.318.9	Autres charges	1'126.40		1'500.00		-373.60	
430.322	Interêts des dettes à long terme	9'179.44				9'179.44	
430.331	Amortissement oblig. patr. adm.	653'513.00				653'513.00	
430.451	Participation canton		215'209.67				215'209.67
430.465	Participations de tiers		29'330.90		55'000.00		-25'669.10
430.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve		347'017.91				347'017.91
44	CIMETIERES	17'597.95		14'000.00	5'000.00	3'597.95	-5'000.00
440	CIMETIERES	17'597.95		14'000.00	5'000.00	3'597.95	-5'000.00
440.314	Entretien des cimetières	13'097.95		14'000.00		-902.05	
440.331	Amortissement oblig. patr. adm.	4'500.00				4'500.00	
440.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve				5'000.00		-5'000.00

451	**Ordures ménagères**		
451.301	Un employé à 100 %		
451.318.92	Inspection de la doline de l'Arsat		
451.331	Amortissement :		
	Bâtiment voirie, préavis 8/2016	CHF	29'728.00
451.451.1	Subvention cantonale pour inspection de la doline de l'Arsat (90%)		
451.390	Imputation salaires administration		
460	**Epuration**		
460.301	Un employé à 100 %		
460.331	Amortissements :		
	Réfection réseau EU les Mosses, préavis 2/2019	CHF	227'817.81
	SIT travaux complémentaires, préavis 348/2011	CHF	15'626.45
460.390	Imputation salaires administration		
460.490	Imputation partielle de la masse salariale pour travaux effectués pour d'autres services communaux:		
	• Service des eaux :	CHF	8'000.00
	• Service électrique :	CHF	5'000.00
	• Chauffage à distance :	CHF	5'000.00
470	**Cours d'eau**		
470.314	Travaux effectués suite aux intempéries de juillet 2021 (préavis 4/2022)		
470.451	Estimation de la subvention des ruisseaux (préavis 4/2022)		

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHARGES	320'815.73	320'815.73	375'000.00	375'000.00	-54'184.27	-54'184.27
451	ORDURES MENAGERES	320'815.73	320'815.73	375'000.00	375'000.00	-54'184.27	-54'184.27
451.301	Traitement	80'199.30		80'600.00		-400.70	
451.303	Assurances sociales AVS-AI	7'299.10		7'300.00		-0.90	
451.304	Caisse de pension	11'676.00		11'700.00		-24.00	
451.305	Ass. maladie et accidents	2'011.45		1'900.00		111.45	
451.306	Indemn. et remb. de frais	237.60		500.00		-262.40	
451.311	Achat de bennes et Molok			6'000.00		-6'000.00	
451.314	Entretien des locaux et des Molok	11'438.30		10'000.00		1'438.30	
451.318	Elimination des ordures	99'988.21		90'000.00		9'988.21	
451.318.2	Déchets encombrants et ferrailles	39'776.15		55'000.00		-15'223.85	
451.318.4	Déchets végétaux	24'343.20		13'000.00		11'343.20	
451.318.9	Prestations de services	856.55		1'000.00		-143.45	
451.318.92	Gouffres pollués	4'140.00		90'000.00		-85'860.00	
451.331	Amortissement	29'728.00				29'728.00	
451.380.3	Attribution au fonds de réserve "Ordures ménagères"	1'121.87				1'121.87	
451.390	Imputations	8'000.00		8'000.00			
451.434	Taxes élimination des ordures		278'026.28		266'000.00		12'026.28
451.434.2	Taxes centre de Tri		7'976.05		17'000.00		-9'023.95
451.436	Remb. pertes gain mutuelle, CNA		2'280.85				2'280.85
451.436.2	Remboursements de frais		28'806.55		20'000.00		8'806.55
451.451.1	Participations du Canton		3'726.00		72'000.00		-68'274.00
46	EPURATION	507'218.95	507'218.95	498'000.00	498'000.00	9'218.95	9'218.95
460	EPURATION	507'218.95	507'218.95	498'000.00	498'000.00	9'218.95	9'218.95
460.301	Traitement	85'334.25		85'300.00		34.25	
460.303	Assurances sociales AVS-AI	7'203.16		8'100.00		-896.84	
460.304	Caisse de pension	13'512.00		13'500.00		12.00	
460.305	Ass. maladie et accidents	1'986.85		2'100.00		-113.15	
460.306	Indemn. et remb. de frais	158.40		1'000.00		-841.60	
460.312	Achat d'énergie électrique	49'321.10		47'000.00		2'321.10	
460.313	Entretien véhicules	1'603.40		5'000.00		-3'396.60	
460.314.1	Entretien réseaux et STEP	60'352.58		75'000.00		-14'647.42	
460.314.2	Elimination des boues	17'810.55		20'000.00		-2'189.45	
460.318	Prestations de service, téléphones	11'652.40		12'000.00		-347.60	
460.318.5	Honoraires études			20'000.00		-20'000.00	
460.319.1	Taxes micropolluant	6'840.00		7'000.00		-160.00	
460.331	Amortissement épuration	243'444.26		194'000.00		49'444.26	
460.390	Imputations	8'000.00		8'000.00			
460.434.1	Taxes racc. égouts et STEP		9'724.35		10'000.00		-275.65
460.434.2	Taxes usage égouts et STEP		470'610.20		470'000.00		610.20
460.436	Remb. pertes gains Vaudoise,CNA		8'884.40				8'884.40
460.490	Imputations		18'000.00		18'000.00		
47	COURS D'EAU	79'285.95	60'567.20	30'000.00	19'200.00	49'285.95	41'367.20
470	COURS D'EAU	79'285.95	60'567.20	30'000.00	19'200.00	49'285.95	41'367.20
470.314	Entretien des cours d'eau	79'285.95		30'000.00		49'285.95	
470.451	Participation canton		60'567.20		19'200.00		41'367.20

5 INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

500.301 Un employé à 100 %

500.311 Rénovation du bureau informatique et remplacement de la table de pique-nique

500.331 Amortissements :

Collège du Sépey, transformation	CHF	90'210.03
Collège du Sépey, réseau wifi et diverses adaptations	CHF	77'942.90

510 Enseignement primaire

510.352.1 84 élèves, soit CHF 5'481.55 par élève

520 Enseignement secondaire

520.352.2 38 élèves, soit CHF 5'481.55 par élève

580 Temples et cultes

580.312 Acomptes Romande Energie de juin à décembre 2020 insuffisants

580.314 Etude de remise en état du clocher de l'église de Cergnat

580.390 Imputation salaire conciergerie

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	1'064'025.96	458'191.37	943'780.00	462'600.00	120'245.96	-4'408.63
50	ADMINISTRATION DES ECOLES	338'976.21	458'191.37	168'950.00	462'600.00	170'026.21	-4'408.63
500	COLLEGE DU SEPEY	338'976.21	458'191.37	168'950.00	462'600.00	170'026.21	-4'408.63
500.301	Traitement concierges	65'532.35		67'000.00		-1'467.65	
500.303	Assurances sociales AVS-AI	6'180.32		6'300.00		-119.68	
500.304	Caisse de pension	9'726.00		9'600.00		126.00	
500.305	Ass. maladie et accidents	862.60		950.00		-87.40	
500.306	Indemn. et remb. de frais	361.50		800.00		-438.50	
500.311	Achat et entretien du mobilier	4'562.53		3'000.00		1'562.53	
500.312	Electricité, chauffage	49'135.90		45'000.00		4'135.90	
500.314	Entretien du complexe scolaire	29'138.42		30'000.00		-861.58	
500.318	Primes d'assurances	5'323.66		6'300.00		-976.34	
500.331	Amortissement oblig. patr. adm.	168'152.93				168'152.93	
500.411	Produit vente énergie		9'663.07		12'000.00		-2'336.93
500.427	Location de salles		445'680.00		445'600.00		80.00
500.427.1	Locations diverses		2'790.00		5'000.00		-2'210.00
500.465.1	Remboursements de tiers		58.30				58.30
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	475'149.41		512'560.00		-37'410.59	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	475'149.41		512'560.00		-37'410.59	
510.316	Location de classe	14'700.00		14'700.00			
510.352.1	Part versée à l'Etablissement	460'449.41		497'860.00		-37'410.59	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	208'298.54		212'570.00		-4'271.46	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	208'298.54		212'570.00		-4'271.46	
520.352.2	Part versée à l'Etablissement	208'298.54		212'570.00		-4'271.46	
54	OFFICE D'ORIENTATION	1'020.60		1'000.00		20.60	
540	OFFICE D ORIENTATION	1'020.60		1'000.00		20.60	
540.352	Part orientation professionnelle	1'020.60		1'000.00		20.60	
58	TEMPLES ET CULTES	40'581.20		48'700.00		-8'118.80	
580	TEMPLES ET CULTES	40'581.20		48'700.00		-8'118.80	
580.301	Traitements concierges, organistes	1'945.50		4'300.00		-2'354.50	
580.303	Assurances sociales AVS-AI	71.05		50.00		21.05	
580.305	Assurances maladie et accidents	17.10		50.00		-32.90	
580.306	Indemn. et remb. de frais	285.20		300.00		-14.80	
580.312	Electricité, chauffage	13'844.25		11'000.00		2'844.25	
580.314	Entretien des temples	7'317.55		11'000.00		-3'682.45	
580.315	Entretien des installations	2'930.55		5'000.00		-2'069.45	
580.352	Part église catholique	7'170.00		10'000.00		-2'830.00	
580.390	Imputations	7'000.00		7'000.00			

6 POLICE

610 Service de police

610.351.1 Décompte final 2020 réforme policière : CHF 18'807.00 en faveur de la commune

610.352.1 Rattrapage de l'indexation du salaire de l'assistant de police de 2016 à 2020 228.5 heures supplémentaires de 2017 à 2019

620 Contrôle des habitants

620.301 Une employée à 50 %

640 Inhumations

640.301 Salaires pour la gestion de la circulation lors de services funèbres

640.318 Prise en charge des frais d'obsèques d'un habitant :

Lorsqu'un défunt d'origine vaudoise et domicilié dans le canton de Vaud voit sa succession indigente, la commune de domicile doit prendre à sa charge les frais d'obsèques selon le minimum réglementé par le canton

660 Protection civile

660.309 CHF 14.54 par habitant

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	276'247.20	25'030.00	275'352.00	21'500.00	895.20	3'530.00
61	SERVICE DE POLICE	157'606.00	9'260.00	152'167.00	8'000.00	5'439.00	1'260.00
610	SERVICE DE POLICE	157'606.00	9'260.00	152'167.00	8'000.00	5'439.00	1'260.00
610.351.1	Participation réforme policière	92'946.00		115'467.00		-22'521.00	
610.352.1	Participation assistant de police	53'995.00		26'000.00		27'995.00	
610.365.1	Colonne de secours	4'000.00		4'000.00			
610.365.2	Commission de sécurité avalanche	6'665.00		6'700.00		-35.00	
610.437	Amendes municipales		9'260.00		8'000.00		1'260.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	64'936.62	15'426.00	63'500.00	12'500.00	1'436.62	2'926.00
620	CONTROLE DES HABITANTS	64'936.62	15'426.00	63'500.00	12'500.00	1'436.62	2'926.00
620.301	Traitement	45'111.85		43'900.00		1'211.85	
620.303	Assurances sociales AVS-AI	4'254.77		4'150.00		104.77	
620.304	Caisse de pension	6'979.20		7'000.00		-20.80	
620.305	Assurances maladie et acc.	593.70		650.00		-56.30	
620.306	Indemn. et remb. de frais			500.00		-500.00	
620.318.1	Frais divers			100.00		-100.00	
620.351.1	Part au Canton	6'046.50		4'800.00		1'246.50	
620.351.2	Part au Canton CI	1'950.60		2'400.00		-449.40	
620.431.13	Cartes d'identité part commune		1'514.40		1'800.00		-285.60
620.431.14	Cartes d'identité part Canton		1'950.60		2'400.00		-449.40
620.431.21	Contrôle des habitants		3'270.00		2'000.00		1'270.00
620.431.22	Bureau des Etrangers		2'644.50		1'500.00		1'144.50
620.431.23	Bureau des Etrangers Canton		6'046.50		4'800.00		1'246.50
63	POLICE SANITAIRE			100.00		-100.00	
630	POLICE SANITAIRE			100.00		-100.00	
630.352	Part équarrissage			100.00		-100.00	
64	INHUMATIONS	4'591.05	200.00	2'000.00	500.00	2'591.05	-300.00
640	INHUMATIONS	4'591.05	200.00	2'000.00	500.00	2'591.05	-300.00
640.301	Traitements	555.00				555.00	
640.318	Pompes funèbres, constat décès	4'036.05		2'000.00		2'036.05	
640.435.6	Taxes d'inhumation		200.00		500.00		-300.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	30'475.08		35'800.00		-5'324.92	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	30'475.08		35'800.00		-5'324.92	
650.318	Frais de téléphones et divers	198.95				198.95	
650.352.1	Participation Ass. SDIS Alpin	30'276.13		35'800.00		-5'523.87	
66	PROTECTION CIVILE	18'638.45	144.00	21'785.00	500.00	-3'146.55	-356.00
660	PROTECTION CIVILE	18'638.45	144.00	21'785.00	500.00	-3'146.55	-356.00
660.306	Indemnités et frais			100.00		-100.00	
660.309	Part intercommunale	16'895.50		20'285.00		-3'389.50	
660.312	Electricité, chauffage	1'734.95		900.00		834.95	
660.314	Entretien des bâtiments	8.00		500.00		-492.00	
660.436.2	Remboursements de frais		144.00				144.00
660.480.9	Prélèv. fonds de réserve				500.00		-500.00

8 SERVICES INDUSTRIELS

810 Service des eaux

810.311 Offre promotionnelle de compteurs : anticipation des reprises des réseaux d'eau

810.330 Annulation d'une taxe unique de raccordement au réseau communal suite au refus de l'autorisation du canton

810.331 Amortissements :

Réfection réseau séparatif eaux claires Chenevières	CHF	10'000.00
SIT travaux complémentaires, préavis 348/2011	CHF	15'630.00

810.390 Imputation salaire administration et épuration

820 Service électrique

820.314 Adaptation au réseau 3G/4G du système de télégestion du réseau d'eau

820.411 Production électrique annuelle des Micro centrales hydrauliques de Lioson : kWh 602'412.08 en 2021 contre kWh 831'642.03 en 2020

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	968'470.24	74'499.82	983'521.00	600.00	-15'050.76	73'899.82
72	PREVOYANCE SOCIALE	967'970.24	74'499.82	983'021.00	600.00	-15'050.76	73'899.82
720	PREVOYANCE SOCIALE	967'970.24	74'499.82	983'021.00	600.00	-15'050.76	73'899.82
720.351.0	Facture sociale	799'840.00		770'521.00		29'319.00	
720.351.10	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	5'900.00		5'600.00		300.00	
720.351.11	Réseau d'accueil de jour des enfants	133'585.73		176'500.00		-42'914.27	
720.351.9	Régionalisation AAS	28'644.51		30'400.00		-1'755.49	
720.451.5	Remboursement du canton		73'304.00				73'304.00
720.452.51	Remboursement ARASAPE		1'195.82		600.00		595.82
73	SANTE PUBLIQUE	500.00		500.00			
730	SANTE PUBLIQUE	500.00		500.00			
730.365.7	L'enfant et l'hôpital	500.00		500.00			
8	SERVICES INDUSTRIELS	262'451.77	343'616.28	235'100.00	365'700.00	27'351.77	-22'083.72
81	SERVICE DES EAUX	169'470.77	169'470.77	157'700.00	157'700.00	11'770.77	11'770.77
810	SERVICE DES EAUX	169'470.77	169'470.77	157'700.00	157'700.00	11'770.77	11'770.77
810.311	Achat de compteurs et matériel	10'150.15		4'000.00		6'150.15	
810.314	Entretien réseau	36'060.10		35'000.00		1'060.10	
810.314.2	Entretien BH	24'618.46		20'000.00		4'618.46	
810.318	Analyses, prestations de service	14'584.05		13'000.00		1'584.05	
810.318.5	Honoraires, expertises	912.50		20'000.00		-19'087.50	
810.330	Défalcation	9'966.00				9'966.00	
810.331	Amortissement oblig. patr. adm.	25'626.45				25'626.45	
810.381	Attribution à provision	36'553.06		54'700.00		-18'146.94	
810.390	Imputations	11'000.00		11'000.00			
810.411	Produit des abonnements		119'478.55		117'000.00		2'478.55
810.427	Location des compteurs		9'893.60		9'700.00		193.60
810.434	Taxes de raccordement		3'363.82		8'000.00		-4'636.18
810.435	Consommation d'eau		35'823.00		23'000.00		12'823.00
810.465.1	Subventions de tiers		911.80				911.80
82	SERVICE ELECTRIQUE	22'701.80	103'866.31	9'400.00	140'000.00	13'301.80	-36'133.69
820	SERVICE ELECTRIQUE	22'701.80	103'866.31	9'400.00	140'000.00	13'301.80	-36'133.69
820.312	Electricité	228.70		400.00		-171.30	
820.314	Entretien micro-centrale	17'473.10		4'000.00		13'473.10	
820.390	Imputations	5'000.00		5'000.00			
820.411	Produit vente énergie		103'866.31		140'000.00		-36'133.69
84	SERVICE DU CHAUFFAGE A DISTANCE	70'279.20	70'279.20	68'000.00	68'000.00	2'279.20	2'279.20
840	SERVICE DU CHAUFFAGE A DISTANCE	70'279.20	70'279.20	68'000.00	68'000.00	2'279.20	2'279.20
840.312.2	Achat de copeaux et de mazout	23'321.35		25'000.00		-1'678.65	
840.314.1	Entretien des installations	5'727.10		6'500.00		-772.90	
840.380.1	Attribution au fonds de réserve "CAD"	36'230.75		31'500.00		4'730.75	
840.390	Imputations	5'000.00		5'000.00			
840.411	Produit vente énergie		70'279.20		68'000.00		2'279.20

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Ecart 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'231'768.35	106'699.05	1'235'350.00	106'100.00	-3'581.65	599.05
2	FINANCES	972'495.25	6'356'761.96	1'340'782.00	5'238'262.00	-368'286.75	1'118'499.96
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'579'292.12	1'143'464.85	858'070.00	792'130.00	721'222.12	351'334.85
4	TRAVAUX	3'627'875.00	1'505'756.76	2'119'800.00	970'200.00	1'508'075.00	535'556.76
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	1'064'025.96	458'191.37	943'780.00	462'600.00	120'245.96	-4'408.63
6	POLICE	276'247.20	25'030.00	275'352.00	21'500.00	895.20	3'530.00
7	SECURITE SOCIALE	968'470.24	74'499.82	983'521.00	600.00	-15'050.76	73'899.82
8	SERVICES INDUSTRIELS	262'451.77	343'616.28	235'100.00	365'700.00	27'351.77	-22'083.72
	TOTALISATION	9'982'625.89	10'014'020.09	7'991'755.00	7'957'092.00	1'990'870.89	2'056'928.09
	Résultat	31'394.20			34'663.00	66'057.20	

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2021	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2021
91	*** A C T I F ***	15'081'074.29	18'092'979.70	17'711'090.08	15'462'963.91
910	DISPONIBILITES	2'762'932.87	9'074'323.05	8'452'762.19	3'384'493.73
9100	Caisse	4'608.48	17'211.15	15'191.88	6'627.75
9100.1	Caisse du CH	1'138.00	1'935.00	3'073.00	
9101	Comptes de chèques postaux	121'586.48	557'832.26	501'907.49	177'511.25
9102.1	B.C.V. c/c ordinaire	544'447.95	249'988.50	443'555.69	350'880.76
9102.2	Banque Raiffeisen, c/c no 740.04	811'314.55	7'969'664.44	7'383'134.35	1'397'844.64
9102.5	Raiffeisen, c/épargne 740.31 "réserve tourisme"	608'316.82	70'942.65	150.78	679'108.69
9102.7	Raiffeisen, c/épargne 740.59 Fonds André Oguey	34'056.34	10.24	3'534.00	30'532.58
9102.83	B.C.V. c/placement no S 5261.63.72 Fonds Ami Dupertuis	66'304.30			66'304.30
9102.84	B.C.V. c/épargne+ no Z 5261.64.03 Fonds Ami Dupertuis	166'471.85	15.25		166'487.10
9102.9	Raiffeisen, c/épargne no 740.68 "réserve collège Aigremont"	304'316.69	90'232.77		394'549.46
9102.91	Raiffeisen, c/épargne no 30074060 "réserve CAD"	99'493.01	15'390.79		114'883.80
9102.92	B.C.V. c/trésorerie no Z 5341.15.03	878.40	101'100.00	102'215.00	-236.60
911	DEBITEURS	1'346'649.69	6'473'104.81	6'718'765.74	1'100'988.76
9111.1	Débiteurs - attente		441'386.32	441'386.32	
9111.2	Office des poursuites, frais	6'414.66	1'791.70	941.95	7'264.41
9111.3	Débiteurs - AISOL		50'887.19	1'364.70	49'522.49
9111.6	ATALC - taxes de séjour		174'000.00	174'000.00	
9111.7	Débiteurs - Glissement de la Frasse		3'231.80	3'231.80	
9112	Recette des personnes physiques	854'098.73	3'286'200.93	3'369'849.17	770'450.49
9115	Autres débiteurs	486'136.30	2'483'403.04	2'695'787.97	273'751.37
9119.01	Impôt préalable TVA fonctionnement épuration		8'970.70	8'970.70	
9119.02	Impôt préalable TVA investissements épuration		2'073.35	2'073.35	
9119.03	Impôt préalable TVA fonctionnement ordures		14'029.81	14'029.81	
9119.04	Impôt préalable TVA investissements ordures		707.23	707.23	
9119.05	Impôt préalable TVA fonctionnement eaux		5'969.59	5'969.59	
9119.07	Impôt préalable TVA fonctionnement électricité		453.15	453.15	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	710'725.50			710'725.50
9123	Terrains et bâtiments	413'335.50			413'335.50
9123.2	Fonds André Oguey - terrains et bâtiments	297'390.00			297'390.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	783'631.21	1'333'329.36	552'705.99	1'564'254.58
9139	Actifs transitoires	300'436.20	1'054'493.61	268'104.94	1'086'824.87
9139.2	Impôt anticipé	36'181.38	36'186.31	36'181.29	36'186.40
9139.3	Impôt fédéral anticipé supputé	447'013.63	242'649.44	248'419.76	441'243.31

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2021	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2021
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	9'343'867.02	1'205'722.48	1'969'955.16	8'579'634.34
9141.15	Réfection route des Voëttes	182'000.00		37'000.00	145'000.00
9141.20	Réfection Grand-Rue Le Sépey	888'465.65		39'000.00	849'465.65
9141.29	Réfection route des Voëttes - En Mimont	29'476.90		5'000.00	24'476.90
9141.30	Réfection partielle de la route des Layets	203'900.00		8'500.00	195'400.00
9141.37	Réfection du mur au lieu-dit Le Verney	91'055.40		91'055.40	
9141.38	Réfection place du Marché couvert	176'543.55		176'543.55	
9141.432	Réfection du réseau EU les Mosses, préavis 2/2019	226'101.31	31'450.05	227'817.81	29'733.55
9141.44	Travaux de réfection du réseau routier, préavis 5/2016	723'050.90		29'000.00	694'050.90
9141.45	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 2	258'119.75		9'900.00	248'219.75
9141.46	Réfection de la route de la Pierre du Moëllé	1'679.45		1'679.45	
9141.47	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 8/18	239'800.00		8'600.00	231'200.00
9141.48	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 10/18	239'293.30	176'408.40	185'108.40	230'593.30
9141.49	Réfection mur route des Voëttes 43 - préavis 6/18	106'484.60		106'484.60	
9141.50	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 12/18	349'878.60	111'575.35	15'390.00	446'063.95
9141.53	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 3/20	489'533.10	173'524.80	34'122.95	628'934.95
9141.54	Travaux de réfection du réseau routier- préavis 13/20		304'220.15	10'150.00	294'070.15
9141.55	Réfection route des Voëttes, préavis 9/2021		191'835.96		191'835.96
9141.56	Installations photovoltaïques bâtiment déchetterie		9'892.00	707.23	9'184.77
9143.38	Bâtiment intercommunal scolaire, construction	2'018'850.13		130'055.54	1'888'794.59
9143.42	Collège du Sépey, transformation	90'210.03		90'210.03	
9143.45	Bâtiment de la voirie, reconstruction	54'948.00		54'948.00	
9143.47	Collège du Sépey, réseau Wifi et diverses adaptations	97'942.90		97'942.90	
9143.49	Chalet des Soeurs Vurlod, réfection	273'243.50		273'243.50	
9143.491	Chalet des Soeurs Vurlod, 2ème étape	157'395.30	2'600.00	8'000.00	151'995.30
9143.51	Travaux dans les Alpages et retaurant du Lac Lioson	1'951.25	51'772.70	3'590.00	50'133.95
9143.52	Maison de commune, terrasse 5/2021		83'885.35	16'780.00	67'105.35
9144.3	Réfection du réseau séparatif des eaux claires aux Chenevières	178'291.24		10'000.00	168'291.24
9144.41	Plan directeur de la distribution de l'eau, préavis 8/17	20'000.00			20'000.00
9145.1	Forêts et pâturages	1'634'848.85			1'634'848.85
9146.01	Véhicule pour la voirie VW T6 transporter	39'600.00		13'200.00	26'400.00
9146.02	Véhicule multifonctions, Knüsel Rigitrac 95	139'184.45		46'400.00	92'784.45
9149.31	SIT travaux complémentaires	56'577.80	5'928.00	62'505.80	
9149.7	Révision du PGA communal	270'120.25		167'060.00	103'060.25
9149.71	Nouveaux plans d'affectation	8'286.00	25'351.30		33'637.30
9149.8	Etude de développement d'infrastructures les Mosses	34'710.25	19'884.12	5'460.00	49'134.37
9149.81	Phase II étude développement infrastructure les Mosses		17'394.30		17'394.30
9149.9	Enneigement mécanique aux Mosses, préavis 14/2018	21'440.55			21'440.55
9149.91	Jardin du souvenir et gestion des cimetières, préavis 13/2021	40'884.01		4'500.00	36'384.01
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	133'268.00	6'500.00	16'901.00	122'867.00
9152.11	Prêt Tir Sportif Mosses		6'500.00		6'500.00
9153	Titres et papiers valeurs	133'268.00		16'901.00	116'367.00

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2021	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2021
92	*** P A S S I F ***	-15'081'074.29	10'091'764.29	10'473'653.91	-15'462'963.91
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-788'375.31	7'239'375.05	7'532'690.66	-1'081'690.92
9200	Créanciers	-781'707.81	6'469'567.79	6'680'729.65	-992'869.67
9200.10	Créanciers - AVS/AI/APG		148'861.60	148'861.60	
9200.11	Créanciers - Prévoyance professionnelle		232'783.90	232'783.90	
9200.12	Créanciers - Assurances maladies et accidents		40'793.10	40'793.10	
9200.13	Créanciers - 13ème salaires		55'114.30	55'114.30	
9206	Congélateur - dépôt	-3'720.00	140.00		-3'580.00
9206.2	Police - dépôt clé	-360.00			-360.00
9206.3	Taxes de séjour	-1'367.50	169'161.15	251'134.90	-83'341.25
9206.5	Système d'accès maison de commune	-700.00	20.00	340.00	-1'020.00
9206.6	Garantie de loyer	-520.00			-520.00
9209	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA épuration		36'948.20	36'948.20	
9209.2	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA ordures		20'811.36	20'811.36	
9209.3	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA eaux		4'160.10	4'160.10	
9209.4	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA électricité		7'320.80	7'320.80	
9209.9	TVA sur décomptes		53'692.75	53'692.75	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-7'230'571.17	2'364'681.17	2'089'601.17	-6'955'491.17
9221.15	BCV - avance à terme no R 5140.41.43	-1'256'250.00	1'312'500.00	1'237'500.00	-1'181'250.00
9221.16	BCV - avance à terme no H 5346.40.73	-512'000.00	21'200.00		-490'800.00
9221.17	BCV - avance à terme no S 5351.29.33	-341'000.00	14'200.00		-326'800.00
9221.19	BCV - avance à terme no Z 5356.30.99	-512'000.00	21'200.00		-490'800.00
9221.20	BCV - avance à terme no S 5365.59.63	-879'400.00	36'400.00		-843'000.00
9221.21	C.I.P. - prêt no 300303.1	-370'000.00	20'000.00		-350'000.00
9221.22	C.I.P. - prêt no 300466.1	-253'800.00	10'800.00		-243'000.00
9221.23	BCV - avance à terme no H 5374.50.63	-217'541.17	222'141.17	212'941.17	-208'341.17
9221.24	BCV - avance à terme no S 5495.74.59	-644'580.00	660'840.00	639'160.00	-622'900.00
9221.7	Fondation Bonzon-Burlet - prêt	-245'000.00			-245'000.00
9221.8	Etat de Vaud - prêt LADE Espace nordique	-151'000.00	16'900.00		-134'100.00
9221.9	Etat de Vaud - prêt LPR Espace nordique	-248'000.00	28'500.00		-219'500.00
9221.93	Postfinance SA - prêt no 004261	-1'600'000.00			-1'600'000.00
923	ENGAGEMENTS ENVERS DES FONDS SPECIAUX	-810'731.39	100.00	3'147.24	-813'778.63
9233.1	Fonds des écoles	-247'696.05	100.00	3'121.75	-250'717.80
9233.2	Fonds de l'infirmière visiteuse	-2'346.85			-2'346.85
9233.3	Fonds André Oguey	-327'912.34		10.24	-327'922.58
9233.8	Fonds Ami Dupertuis	-232'776.15		15.25	-232'791.40
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-101'333.73	99'934.26	108'668.96	-110'068.43
9259	Passifs transitoires	-101'333.73	99'934.26	108'668.96	-110'068.43

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2021	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2021
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE	-4'433'888.23	387'673.81	708'151.68	-4'754'366.10
9280.2	Réserve défense civile	-335'830.90	655.90		-335'175.00
9280.3	Réserve adduction d'eau	-1'006'121.36		36'553.06	-1'042'674.42
9280.4	Réserve ordures ménagères			1'121.87	-1'121.87
9280.5	Réserve épuration	-516'595.61			-516'595.61
9282.10	Réserve entretien des cimetières	-4'800.00			-4'800.00
9282.11	Réserve entretien cimetière de Cergnat (Succ. Pichard)	-5'000.00			-5'000.00
9282.12	Réserve réfection des Routes	-732'800.00	347'017.91		-385'782.09
9282.14	Réserve Soeurs Löffler	-3'219.55			-3'219.55
9282.15	Réserve Echo de la Montagne	-3'375.00			-3'375.00
9282.16	Réserve commission de sécurité	-3'897.72			-3'897.72
9282.17	Réserve pour le Tourisme	-675'100.00		67'000.00	-742'100.00
9282.2	Réserve chemin AF Echenards	-18'200.00			-18'200.00
9282.20	Réserve pour l'énergie	-304'898.95		64'016.50	-368'915.45
9282.21	Réserve chemins forestiers	-3'705.60			-3'705.60
9282.22	Réserve Fonds d'entretien Collège d'Aigremont	-394'001.73		73'229.50	-467'231.23
9282.23	Réserve Mme Noverraz pour équipement des salles de l'école	-20'000.00	20'000.00		
9282.24	Réserve chauffage à distance	-114'757.77		36'230.75	-150'988.52
9282.25	Réserve rénovation bâtiments locatifs			380'000.00	-380'000.00
9282.41	Réserve entretien et rénovation ENAV			50'000.00	-50'000.00
9282.81	Réserve aides économiques	-20'000.00	20'000.00		
9282.95	Réserve péréquation	-120'495.00			-120'495.00
9282.99	Réserve débiteurs-impôts	-151'089.04			-151'089.04
929	CAPITAL	-1'716'174.46		31'394.20	-1'747'568.66
9290	Capital	-1'716'174.46			-1'716'174.46
9291	P.P. courant			31'394.20	-31'394.20

Titres et papiers valeurs

Nombre	Intitulé	Valeur nominative	Valeur nominale	Valeur au bilan	Valeur réelle
1	CRIDEC SA	1'000.00	1'000.00	1'000.00	0.00
45	actions Satom SA	100.00	4'500.00	4'500.00	0.00
122'392	Télé Leysin - Col des Mosses - La Lécherette SA	1.00	122'392.00	6'120.00	6'120.00
1	Banque Raiffeisen	200.00	200.00	200.00	200.00
2	Tunnel du Grand-St-Bernard SA	500.00	1'000.00	1'000.00	0.00
320	Banque Cantonale Vaudoise	1.00	320.00	320.00	22'656.00
2'878	Romande Energie Holding SA	25.00	71'950.00	70'700.00	3'860'220.00
1	Groupe CGN SA	25.00	25.00	1.00	2.50
7'763	Transports Publics du Chablais SA	1.00	7'763.00	776.00	1'552.60
1	Radio Chablais SA	100.00	100.00	3'500.00	0.00
1	RCR Publicité SA	100.00	100.00	0.00	0.00
1	La Forestière, société coopérative de propriétaires et exploitants forestiers	250.00	250.00	250.00	0.00
40	Club Alpin Suisse	100.00	4'000.00	4'000.00	0.00
2	Office vaudois de cautionnement agricole société coopérative	100.00	200.00	0.00	0.00
	Groupement forestier Leysin-Les Ormonts		24'000.00	24'000.00	24'000.00
	TOTAUX		**237'800.00**	**116'367.00**	**3'914'751.10**

Récapitulation des investissements 2021

Compte	Libellé	Solde au 01.01.2020	Travaux	Amortissements	Subventions	Participation de tiers	Reprise de réserve	Solde au 31.12.2020
9141.15	Réfection Route des Voëttes	182'000.00	0.00	37'000.00	0.00	0.00	0.00	145'000.00
9141.20	Réfection Grand-Rue Le Sépey	888'465.65	0.00	39'000.00	0.00	0.00	0.00	849'465.65
9141.29	Réfection Route des Voëttes – Mimont	29'476.90	0.00	5'000.00	0.00	0.00	0.00	24'476.90
9141.30	Réfection partielle de la route des Layets	203'900.00	0.00	8'500.00	0.00	0.00	0.00	195'400.00
9141.37	Réfection du mur au lieu-dit Le Verney	91'055.40	0.00	91'055.40	0.00	0.00	0.00	0.00
9141.38	Réfection place du marché couvert	176'543.55	0.00	176'543.55	0.00	0.00	0.00	0.00
9141.432	Réfection du EU les Mosses, 2/19	226'101.31	31'450.05	227'817.81	0.00	0.00	0.00	29'733.55
9141.44	Travaux de réfection du réseau routier	723'050.90	0.00	29'000.00	0.00	0.00	0.00	694'050.90
9141.45	Travaux de réfection du réseau routier -2	258'119.75	0.00	9'900.00	0.00	0.00	0.00	248'219.75
9141.46	Réfection route de la Pierre du Moëllé	1'679.45	0.00	1'679.45	0.00	0.00	0.00	0.00
9141.47	Réfection du réseau routier, 8/18	239'800.00	0.00	8'600.00	0.00	0.00	0.00	231'200.00
9141.48	Réfection du réseau routier, 10/18	239'293.30	0.00	8'700.00	0.00	0.00	0.00	230'593.30
9141.49	Réfection mur route des Voëttes 43, 6/18	106'484.60	0.00	106'484.60	0.00	0.00	0.00	0.00
9141.50	Réfection du réseau routier, 12/18	349'878.60	111'575.35	15'390.00	0.00	0.00	0.00	446'063.95
9141.53	Réfection du réseau routier, 3/20	489'533.10	173'524.80	21'690.00	12'432.95	0.00	0.00	628'934.95
9141.54	Réfection du réseau routier, 13/20	0.00	304'220.15	10'150.00	0.00	0.00	0.00	294'070.15
9141.55	Réfection route des Voëttes, 9/21	0.00	191'835.96	0.00	0.00	0.00	0.00	191'835.96
9141.56	Installations photovoltaïques bâtiment déchetterie	0.00	9'184.77	0.00	0.00	0.00	0.00	9'184.77
9143.38	Bât. Intercom. scolaire, construction	2'018'850.13	0.00	130'055.54	0.00	0.00	0.00	1'888'794.59
9143.42	Collège du Sépey, transformation	90'210.03	0.00	90'210.03	0.00	0.00	0.00	0.00
9143.45	Bâtiment de la voirie, reconstruction	54'948.00	0.00	54'948.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9143.47	Collège du Sépey, réseau Wifi et divers	97'942.90	0.00	77'942.90	0.00	0.00	20'000.00	0.00
9143.49	Chalet des Sœurs Vurlod, réfection	273'243.50	0.00	273'243.50	0.00	0.00	0.00	0.00
9143.491	Chalet des Sœurs Vurlod, 2ème étape	157'395.30	2'600.00	8'000.00	0.00	0.00	0.00	151'995.30
9143.51	Travaux Alpages et rest. Lac Lioson	1'951.25	51'772.70	3'590.00	0.00	0.00	0.00	50'133.95
9143.52	Maison de commune, terrasse 5/21	0.00	83'885.35	16'780.00	0.00	0.00	0.00	67'105.35

9144.3	Réfection du réseau EC les Chenevières	178'291.24	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	168'291.24
9144.41	Plan directeur de la distribution de l'eau	20'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	20'000.00
9145.1	Forêts et pâturages	1'634'848.85	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'634'848.85
9146.01	Véhicule pour la voirie VW T6	39'600.00	0.00	13'200.00	0.00	0.00	0.00	26'400.00
9146.02	Véhicule multifonctions, Rigitrac 95	139'184.45	0.00	46'400.00	0.00	0.00	0.00	92'784.45
9149.31	SIT travaux complémentaires	56'577.80	5'928.00	62'505.80	0.00	0.00	0.00	0.00
9149.7	Révision du PGA communal	270'120.25	0.00	167'060.00	0.00	0.00	0.00	103'060.25
9149.71	Nouveau plans d'affectation	8'286.00	25'351.30	0.00	0.00	0.00	0.00	33'637.30
9149.8	Etude développement d'infrastructures	34'710.25	19'884.12	5'460.00	0.00	0.00	0.00	49'134.37
9149.81	Phase II étude développement infrastructure Mosses	0.00	17'394.30	0.00	0.00	0.00	0.00	17'394.30
9149.9	Enneigement mécanique aux Mosses	21'440.55	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	21'440.55
9149.91	Jardin du souvenir et gestion cimetières	40'884.01	0.00	4'500.00	0.00	0.00	0.00	36'384.01
	Totaux	9'343'867.02	1'028'606.85	1'760'406.58	12'432.95	0.00	20'000.00	8'579'634.34

GROUPEMENT FORESTIER

Leysin - Les Ormonts

Comptes 2021

GROUPEMENT FORESTIER
Leysin - Les Ormonts

COMPTES 2021

ACTIFS	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Différence	Commentaires
	1 555 651.11	**1 618 015.59**	**-62 364.48**	
Liquidités et titres	**387 152.95**	**638 947.78**	**-251 794.83**	
1000 Caisse	516.30	981.40	-465.10	
Banques	**386 436.65**	**637 766.38**	**-251 329.73**	
1020 Banque Raiffeisen c/privé	331 816.69	380 104.42	-48 287.73	
1025 Banque Raiffeisen c/c CEFOR	22.56	70.56	-48.00	
1026 Banque Raiffeisen, provision salaire	49 904.00	49 952.00	-48.00	
1027 Banque Raiffeisen C/amortissement	4 253.40	7 651.40	-3 398.00	
1028 Banque Raiffeisen, prêt FIF	440.00	199 988.00	-199 548.00	
Parts sociales	**200.00**	**200.00**	**0.00**	
1060 Part sociale Banque Raiffeisen	200.00	200.00	0.00	
Débiteurs et CC divers	**453 362.91**	**554 475.63**	**-101 112.72**	
1105 Débiteurs divers	438 854.75	488 109.25	-49 254.50	
1106 Travaux de dessertes forestières	14 508.16	8 566.10	5 942.06	
1107 Plan de gestion		57 800.28	-57 800.28	
Stocks et travaux en cours	**94 348.53**		**94 348.53**	nouveau au bilan du GFLO
1201 Stocks trépieds	9 296.01		9 296.01	
1202 Travaux en cours	9 212.52		9 212.52	
1203 Stocks de plaquettes	54 000.00		54 000.00	
1204 Stocks de bois à déchiqueter	21 840.00		21 840.00	
Actifs de régularisation	**356 326.39**	**224 582.18**	**131 744.21**	
1300 Charges payées d'avance	2 221.09	4 919.88	-2 698.79	
1301 Produits à recevoir	354 103.55	219 658.80	134 444.75	Subventions - vente des bois
1302 Impôts anticipés	1.75	3.50	-1.75	
Actifs immobilisés	**264 460.33**	**200 010.00**	**64 450.33**	
Immobilisations corporelles meubles	**64 460.33**	**10.00**	**64 450.33**	
1500 Machines et appareils	1.00	1.00	0.00	
Véhicules - remorques	**64 459.33**	**9.00**	**64 450.33**	
1530 VD 341 462 / Dacia Duster	1.00	1.00	0.00	
1531 VD 389 472 / Mitsubishi Pajero	1.00	1.00	0.00	
1532 VD 12 010 / Telescopic JCB 536	1.00	1.00	0.00	
1533 VD 66 064 / VW Transporter T5	1.00	1.00	0.00	
1534 VD 4 417 / Pm-Trac	50 523.75	1.00	50 522.75	achat tracteur - vente de l'ancien - provision faite en 2021
1535 VD 286 238 / Dacia Duster	13 928.58	1.00	13 927.58	
1536 VD 197 454 / Subaru Forester 2.0X	1.00	1.00	0.00	
1537 Dumper chantier - Huki 110	1.00	1.00	0.00	
1538 Suzuki Grand Vitara	1.00	1.00	0.00	
Immobilisations corporelles immeubles	**200 000.00**	**200 000.00**	**0.00**	
1600 CEFOR	200 000.00	200 000.00	0.00	
Perte de l'exercice	**77 061.10**	**0.00**		
Total Actifs	**1 632 712.21**	**1 618 015.59**	**14 696.62**	

Bilan 2021 avec comparaison 2020

COMPTES 2021

PASSIFS	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Différence	Commentaires
	1 632 712.21	**1 618 015.59**	**14 696.62**	
Dettes à court terme	**348 844.84**	**141 351.80**	**207 493.04**	
2000 Dettes résult. achats matières et march.	348 844.84	141 351.80	207 493.04	
Dettes s/charges de personnel		**190.00**	**-190.00**	
2053 Retraites populaires - CIP		93.05	-93.05	
2054 SUVA		96.95	-96.95	
Dettes envers des institutions publiques	**44 861.06**	**14 074.77**	**30 786.29**	
2200 TVA sur vente		-2 316.43	2 316.43	
2201 AFC - TVA - décomptes trimestriels	44 861.06	16 391.20	28 469.86	
Passifs de régularisation	**3 752.65**	**4 929.20**	**-1 176.55**	
2300 Charges à payer	3 500.65	4 677.20	-1 176.55	
2301 Produits constatés d'avance	252.00	252.00	0.00	
Dettes à long terme	**493 300.00**	**500 000.00**	**-6 700.00**	Amortissement trim. CHF 3'350.00 depuis sept. 2021
Dettes financières à moyen et long terme	**493 300.00**	**500 000.00**	**-6 700.00**	
2400 Raiffeisen, prêt No 421321.20/1	293 300.00	300 000.00	-6 700.00	
2410 Prêt FIF	200 000.00	200 000.00	0.00	
Réserves, bénéfice/perte issus du bilan	**741 953.66**	**928 423.60**	**-186 469.94**	
Autres réserves	**407 398.74**	**622 914.90**	**-215 516.16**	dimin. de la provision du tracteur - solde plan de gestion
2910 Fonds de réserve pour investissements futurs	214 483.84	430 000.00	-215 516.16	
2911 Fonds de réserve réfection des chemins	168 514.90	168 514.90	0.00	
2912 Fonds de réserve débiteurs	24 400.00	24 400.00	0.00	
Bénéfice/perte résultant du bilan	**334 554.92**	**305 508.70**	**29 046.22**	
2990 Bénéfice reporté/Perte reportée	334 554.92	305 508.70	29 046.22	
Bénéfice de l'exercice	**0.00**	**29 046.22**		
Total Passifs	**1 632 712.21**	**1 618 015.59**	**14 696.62**	

Bilan 2021 avec comparaison 2020

GROUPEMENT FORESTIER
Leysin-Les Ormonts

COMPTES 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 286 313.82	**2 534 944.20**	**2 882 310.00**	
CEFOR	**1 984.09**	**1 273.41**	**510.00**	
8000 Intérêts créanciers	952.14	1 145.56	10.00	
8001 Location salle de conférence y compris prestations	1 031.95	127.85	500.00	
Vente - location	**8 747.75**	**32 946.11**	**45 000.00**	Copeaux - clients privés - petites quantités
8100 Bois énergie	441.35	3 766.09	4 000.00	
8101 Produits transformés par l'équipe	7 563.60	29 180.02	40 000.00	
8102 Location yourte	742.80		1 000.00	
Centre de compétence	**419 827.00**	**393 963.62**	**373 900.00**	
Personnel	**7 976.15**			
8200 Rembours. APG / perte gains mal. acc.	7 976.15			
Mandats externes	**1 857.00**	**3 079.51**	**15 000.00**	
8210 Berset Laurent			10 000.00	
8211 Sylvain Deillon		294.00		
8212 Limat Patrick	1 857.00	2 785.51	5 000.00	mandat câbloscope
Subventions et prestations	**409 993.85**	**390 884.11**	**358 900.00**	
8220 Participation cantonale aux frais de gestion	72 420.00	72 420.00	72 400.00	
8221 Subvention publiques - tâches étatiques	147 958.00	147 958.00	148 000.00	10% part du garde lors de l'attribution des subventions
8222 Direction et surv. chantiers forêts protectrices	87 615.85	75 798.66	35 000.00	
8223 Leysin part. frais gestion selon bail	34 000.00	31 569.15	31 500.00	
8224 Ormont-Dessus, part. frais gestion selon bail	34 000.00	31 569.15	31 500.00	
8225 Ormont-Dessous, part. frais gestion selon bail	34 000.00	31 569.15	31 500.00	
8226 Mandats pour prestataires privés sur demande			9 000.00	
Equipe forestière	**34 374.06**	**31 775.52**	**695 000.00**	
Personnel	**25 348.90**	**22 403.60**		
8300 Rembours. APG / P. gain mal. acc.	20 694.55	20 037.95		Apprenti : soutien COVID VD 2021
8301 DGE, soutien en faveur des entreprises formatrices	4 654.35	2 365.65		

COMPTES 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 286 313.82	**2 534 944.20**	**2 882 310.00**	
Matériel - machines	**9 025.16**	**9 371.92**		
8302 Impôt sur les huiles minérales / Sylviculture	8 664.90	9 030.20		
8305 Vente matériel aux employés	360.26	341.72		
Imputations			**695 000.00**	supprimer et ne sera plus visible en 2022
8310 Mandats pour prestataires privés			145 000.00	
8311 Travaux forêts des membres			400 000.00	
8312 Travaux forêts privées			150 000.00	
Forêts des membres	**1 339 287.75**	**1 201 830.80**	**921 900.00**	
Leysin	**36 674.21**	**42 078.70**	**40 000.00**	
8400.1 BSR - Bois de service résineux	32 039.70	30 661.67	30 000.00	
8401.1 BSF - Bois de service feuillus		771.64	7 000.00	
8402.1 BFR - Bois de feu résineux		1 425.02	2 000.00	
8403.1 BFF - Bois de feu feuillus	3 179.21	9 220.37	1 000.00	
8405.1 BDR - Bois de déchiquetage résineux	1 455.30			
Ormont-Dessous	**24 480.73**	**34 990.21**	**40 000.00**	
8400.2 BSR - Bois de service résineux	5 719.52	11 162.34	30 000.00	
8401.2 BSF - Bois de service feuillus	230.00		7 000.00	
8402.2 BFR - Bois de feu résineux	129.99		2 000.00	
8403.2 BFF - Bois de feu feuillus	15 601.22	19 139.87	1 000.00	
8404.2 BDF - Bois de déchiquetage feuillu	2 800.00			
8405.2 BDR - Bois de déchiquetage résineux		4 688.00		
Ormont-Dessus	**136 045.05**	**64 150.55**	**40 000.00**	En augmentation - conséquence chantier Creux de Champs
8400.3 BSR - Bois de service résineux	77 202.18	43 315.90	30 000.00	
8401.3 BSF - Bois de service feuillus			7 000.00	
8402.3 BFR - Bois de feu résineux			2 000.00	
8403.3 BFF - Bois de feu feuillus	367.69	2 082.65	1 000.00	
8404.3 BDF - Bois de déchiquetage feuillu	647.68			
8405.3 BDR - Bois de déchiquetage résineux	57 827.50	18 752.00		

COMPTES 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 286 313.82	**2 534 944.20**	**2 882 310.00**	
Etat	**186 608.79**	**60 777.90**	**40 000.00**	
8400.4 BSR - Bois de service résineux	136 567.22	57 702.78	30 000.00	En augmentation - conséquence chantier Creux de Champs
8401.4 BSF - Bois de service feuillus			7 000.00	
8402.4 BFR - Bois de feu résineux	900.00	179.99	2 000.00	
8403.4 BFF - Bois de feu feuillus	7 526.60	2 895.13	1 000.00	
8404.4 BDF - Bois de déchiquetage feuillu	912.49			
8405.4 BDR - Bois de déchiquetage résineux	40 702.48			
Baux	**346 000.00**	**420 424.05**	**346 000.00**	Renouvellement des baux
8410 Canton VD	200 000.00	267 409.45	200 000.00	
8411 Leysin	46 000.00	58 031.55	46 000.00	
8412 Ormont-Dessous	50 000.00	19 495.60	50 000.00	
8413 Ormont-Dessus	50 000.00	75 487.45	50 000.00	
Mandats externes	**225 336.36**	**224 745.77**	**163 900.00**	
8420 Swissgrid			30 000.00	
8421 TPC	4 640.00	53 832.98	30 000.00	
8422 DGMR	9 285.05	16 629.99	30 000.00	
8423 Romande Energie			10 000.00	
8424 Prestataires privés sur demande	640.02	17 211.51	20 000.00	Caisson Les Voëttes - caisson Prélan + travaux divers dans les communes
8426 Prestations sur demande des Communes et Canton	193 423.80	17 416.51	20 000.00	
8427 Syndicat Efflot de Veyges	17 347.49	39 900.93	13 900.00	
8428 Syndicat route de Perche		79 753.85	10 000.00	
Subventions	**384 142.61**	**354 663.62**	**252 000.00**	
8430 Contribution de certification	2 633.46	1 572.62	2 000.00	principalement subventions pour chantier Creux de Champ
8431 Subv. entretien forêts protectrices	18 092.80	258 906.00	200 000.00	
8432 Subv. dégâts aux forêts	363 416.35	61 481.70	50 000.00	
8433 Subv. biodiversité		10 584.00		
8434 subv. réfection des dessertes forestières		22 119.30		

COMPTES 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 286 313.82	**2 534 944.20**	**2 882 310.00**	
Forêts privées	**1 316 951.58**	**715 448.99**	**701 000.00**	En augmentation - conséquence chantier Creux de Champs
Vente de bois	**415 156.19**	**134 086.04**	**250 000.00**	
8500 BSR - Bois de service résineux	303 680.51	93 870.19	200 000.00	
8501 BSF - Bois de service feuillus		466.44	20 000.00	
8502 BFR - Bois de feu résineux	200.00	25.05	10 000.00	
8503 BFF - Bois de feu feuillus	55 374.82	23 011.27	20 000.00	demandes en augmentation
8504 BDF - Bois de déchiquetage feuillus	17 231.01			
8505 BDR - Bois de déchiquetage résineux	38 669.85	16 713.09		
Mandats externes	**320 203.10**	**224 570.86**	**100 000.00**	
8510 Swissgrid	54 350.37		30 000.00	
8511 TPC	51 703.53	188 794.03	30 000.00	
8512 DGMR	56 245.68	5 090.02	30 000.00	
8513 Romande Energie	14 671.49	527.02	10 000.00	
8514 Syndicat Efflot de Veyges		30 159.79		
8515 Syndicat Route de Perche	21 088.95			Enteprises privées : TVGD - TLML
8516 Prestataires privés sur demande	122 143.08			
Subventions	**581 592.29**	**356 792.09**	**351 000.00**	
8520 Contribution certification	3 062.30	1 911.71	1 000.00	
8521 Subv. entretien forêts protectrices	315 139.67	284 322.47	300 000.00	principalement subventions pour chantier Creux de Champ
8522 Subv. dégâts aux forêts	259 120.32	70 557.91	50 000.00	
8523 Subv. biodiversité	4 270.00			
Chauffage à Distance	**165 141.59**	**157 705.75**	**145 000.00**	
Facturation aux prestataires	**165 141.59**	**157 705.75**	**145 000.00**	
8600 Leysin / ODMER	15 888.07	18 656.36	25 000.00	
8602 Ormont-Dessus / DIACAD	146 229.52	136 025.39	115 000.00	Ce compte va être supprimé et ne sera plus visible en 2022
8603 Location hangar à plaquettes CEFOR	3 024.00	3 024.00	3 000.00	
8604 Vente copeaux DIACAD			2 000.00	
Perte de l'exercice	**77 061.10**	0.00		
Total Produits	**3 363 374.92**	**2 534 944.20**	**2 882 310.00**	

COMPTES 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 363 374.92	**2 505 897.98**	**2 881 770.00**	
Conseil d'administration	**5 379.51**	**904.18**	**3 000.00**	
3000 Frais comité directeur	650.33	904.18	1 500.00	
3001 Frais Assemblée générale	4 729.18		1 500.00	Fin de législature - sortie avec les membres de l'AG et du CD
Charge d'administration	**22 011.43**	**21 359.48**	**21 650.00**	
3010 Matériel de bureau	1 303.49	1 459.46	2 000.00	
3011 Frais de port, timbres	1 015.60	471.80	200.00	
3012 Frais d'envoi colis	23.40	109.20	200.00	
3013 Informatique - maintenance - programmes	1 549.97	2 317.03	5 000.00	
3014 Cotisations - dons - soutien	1 551.82	3 673.87	3 300.00	
3015 Honoraires fiduciaire	3 000.00	5 000.00	2 500.00	
3016 Assurances RC et juridique	3 686.62	3 209.80	3 500.00	
3017 Intérêts et frais bancaires	250.65	230.60	350.00	
3019 Frais assurances	281.90	427.95		
3020 Frais recherche personnel	442.99	442.99	600.00	
3021 Sortie personnel	3 983.90		1 500.00	Visite entreprise qui fabrique tracteur
3022 Fonds du Bois, contribution	1 990.00	2 275.80	2 500.00	
3023 Remerciements personnel	2 791.09	1 740.98		
3024 Location terrain parcelle RF4154 - Commune OO	140.00			
Frais pour manifestations	**4 402.34**	**1 691.91**	**5 000.00**	
3100 Manifestations faites par le GFLO	1 329.15		2 500.00	
3120 Frais pour accueil et réception	3 073.19	1 691.91	2 500.00	
CEFOR	**15 060.78**	**111 689.30**	**47 520.00**	
Charges des locaux	**7 012.28**	**29 621.19**	**8 500.00**	
3200 Entretien dépôt	3 214.55	26 125.51	3 800.00	
3201 Entretien bureau	36.24	1 178.84	2 500.00	
3202 Electricité	781.06	1 352.17	1 000.00	
3207 Chauffage	2 110.45	606.68	1 000.00	problème avec la chaudière - dépannage + achat de pelets
3209 Déchets et taxes communales	869.98	357.99	200.00	

COMPTES 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 363 374.92	**2 505 897.98**	**2 881 770.00**	
Personnel	**4 556.95**	**4 883.40**	**4 580.00**	
3210 Salaire femme de ménage	3 981.25	4 279.15	4 000.00	
3211 Cotisations AVS/AI/APG/AF	378.55	405.75	380.00	
3212 Assurance accidents	158.95	167.05	200.00	
3213 Assurance maladie	38.20	31.45		
Assurances	**1 557.60**	**1 429.65**	**2 000.00**	
3220 Assurances ECA	1 362.90	1 285.35	2 000.00	
3225 Assurance bâtiment	194.70	144.30		
Frais bancaires	**1 933.95**	**1 981.70**	**2 440.00**	
3250 Intérêts de l'emprunt à long terme	1 933.95	1 981.70	2 440.00	
Amortissement bâtiment		**73 773.36**	**30 000.00**	
3290 Amortissements		73 773.36	30 000.00	
Chauffage à distance	**118 016.34**	**131 864.97**	**110 000.00**	
Leysin / Odmer	**17 030.39**	**16 541.05**	**15 300.00**	
3300 Transport de plaquettes	1 463.06	1 452.00	2 500.00	
3301 Achat plaquettes hors GFLO	14 599.36	14 298.05	12 500.00	Freddy Oguey
3305 Vidange des cendres	967.97	791.00	300.00	
Ormont-Dessous / Collège Aigremont			**10 000.00**	
3310 Transport de plaquettes			2 500.00	
3311 Achat plaquettes hors GFLO			5 000.00	
3312 Déchiquetage			2 500.00	
Ormont-Dessus / DIACAD	**100 985.95**	**115 323.92**	**84 700.00**	
3320 Transport de plaquettes	16 134.95	16 052.46	15 000.00	
3321 Achat bois ronds	47 255.00	41 440.00	31 200.00	
3322 Déchiquetage	14 100.00	22 000.00	14 000.00	
3326 Location hangar	19 020.00	16 500.00	22 000.00	
3327 Frais pour remise en état		7 127.48	2 500.00	
3329 Transport bois ronds	4 476.00	12 203.98		

COMPTES 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 363 374.92	**2 505 897.98**	**2 881 770.00**	
Hangar à plaquettes CEFOR	**14 213.45**	**8 922.09**	**20 400.00**	
Charges du hangar	**386.05**	**364.05**	**400.00**	
3401 Assurance ECA	386.05	364.05	400.00	
Location hangar	**13 827.40**	**8 558.04**	**20 000.00**	
3410 Frais de déchiquetage	2 905.01	3 150.00	3 500.00	
3411 Achat de bois ronds			8 250.00	
3412 Transport de bois ronds	10 922.39	5 408.04	8 250.00	
CENTRE DE COMPETENCES	**391 511.17**	**339 859.87**	**467 600.00**	
Personnel	**372 039.23**	**316 113.86**	**449 500.00**	
4000 Salaires garde-forestiers	240 220.05	209 814.80	299 200.00	
4001 Salaire secrétaire	30 781.40	15 238.60	30 800.00	
4001.1 Participation comptabilité		5 300.00		
4002 Cotisations AVS/AI/APG/AF	25 318.60	21 345.85	30 800.00	
4003 Caisse de pension	42 597.60	34 461.00	51 900.00	
4004 Assurance Accidents	11 026.80	9 157.00	11 300.00	
4005 Perte de gain maladie	2 601.60	2 160.50	5 500.00	
4006 Remboursement de frais au personnel	11 670.00	11 132.39	12 000.00	
4007 Frais de formation / formation continue	4 325.00	4 425.00	4 500.00	
4008 Frais d'équipement	3 498.18	3 078.72	3 500.00	
Multimédia	**8 229.43**	**8 337.04**	**2 700.00**	
4010 Frais de téléphone	2 711.61	2 648.65	2 700.00	
4015 Achat et entretien matériel informatique	5 517.82	5 688.39		
Véhicules	**11 242.51**	**15 408.97**	**15 400.00**	
4100 Entretien - réparation	3 828.70	1 941.47	6 500.00	
4105 Carburant	4 126.31	2 410.07	2 000.00	
4110 Assurances - taxes	3 287.50	3 512.88	3 500.00	
4115 Amortissements véhicules		7 544.55	3 400.00	

COMPTES 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 363 374.92	**2 505 897.98**	**2 881 770.00**	
EQUIPE FORESTIERE	**577 149.36**	**755 256.47**	**634 100.00**	
Personnel	**509 492.02**	**478 459.34**	**489 600.00**	employé à l'heure janv. + stagiaire 6 mois
5000 Salaires	366 015.65	351 503.05	356 000.00	
5002 Cotisations AVS/AI/APG/AF	34 371.35	33 340.50	33 300.00	
5003 Caisse de pension	42 863.20	39 445.50	49 700.00	
5004 Assurance Accidents	14 922.85	14 301.85	11 000.00	
5005 Perte de gain maladie	3 519.15	3 374.45	3 500.00	
5006 Remboursement de frais au personnel	19 339.00	19 347.28	14 600.00	
5007 Frais de formation / formation continue	12 835.38	5 045.37	10 000.00	
5008 Frais d'équipement	15 625.44	12 101.34	11 500.00	
Matériel - Machines	**21 231.03**	**27 474.13**	**27 500.00**	
5100 Achat machines & outillages	5 425.96	6 314.12	15 000.00	
5105 Entretien machines & outillage	1 664.25	1 793.57	2 500.00	
5106 Essence alkylée	2 311.98	2 294.21	3 000.00	
5107 Huile pour tronçonneuse	3 212.62	2 752.75	2 000.00	
5110 Achat de petits matériels - outillage	8 616.22	14 319.48	5 000.00	
Véhicules - tracteur	**46 426.31**	**249 323.00**	**47 000.00**	
5200 Entretien et réparation véhicules - remorques	11 955.77	6 563.44	10 000.00	
5205 Entretien et réparation tracteur et JCB	6 045.72	18 170.52	14 000.00	
5210 Carburant	18 925.32	11 856.69	5 000.00	
5215 Assurances et taxes	9 499.50	10 362.05	8 000.00	
5220 Amortissement véhicules		22 370.30	10 000.00	
5228 Réserve pour achat tracteur		180 000.00		supprimer et ne sera plus visible en 2022
Imputation			**70 000.00**	
5300 Direction - équipe forestière			70 000.00	

COMPTES 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 363 374.92	**2 505 897.98**	**2 881 770.00**	
FORETS DES MEMBRES	**1 094 551.51**	**566 041.63**	**847 500.00**	
Travaux - entretien	**980 928.38**	**466 790.00**	**429 500.00**	
6000 Exécution par des entreprises externes	404 325.11	445 584.58	420 000.00	
6002 Locations et fermages	6 404.00	4 942.00	5 000.00	
6003 Entretien place à bois Maleçon		108.64		
6004 Ouvrage de protection / paravalanches	11 312.51	9 143.73	2 500.00	
6006 Travaux spéciaux VD selon bail	10 758.01	2 414.11	500.00	
6007 Néophytes		128.78	500.00	
6008 La Forestière commission sur vente	10 510.99	4 468.16	1 000.00	Coûts chantier Creux de Champ
6009 Dégâts exceptionnels / dangers naturels	537 617.76			
Mandats externes	**55 046.94**	**57 515.80**	**5 000.00**	
6105 TPC		36 466.98		
6116 Pestataires privés sur demande	42 586.50			
6117 Syndicat de Perche	3 608.92			
6118 Efflot de Veyges	8 851.52	21 048.82	5 000.00	supprimer et ne sera plus visible en 2022
Imputation	**49 846.52**	**24 197.65**	**400 000.00**	
6200 Equipe forestière			400 000.00	
6207 Attribution fonds de réserve débiteurs		3 800.00		
6210 Charge TVA	49 846.52	20 397.65		
Entretien chemins	**8 729.67**	**17 538.18**	**13 000.00**	
6300 Entretien chemins VD	3 049.68		1 000.00	
6301 Entretien chemins Leysin			500.00	
6302 Entretien chemins Ormont-Dessous		4 998.43	500.00	
6303 Entretien chemins Ormont-Dessus	5 679.99	502.51	1 000.00	
6304 Entretien Route de Perche		12 037.24	10 000.00	

COMPTES 2021

CHARGES D'EXPLOITATION	Solde au 31.12.21	Solde 2020	Budget 2021	Commentaires
	3 363 374.92	**2 505 897.98**	**2 881 770.00**	
FORETS PRIVEES	**1 121 079.03**	**568 308.08**	**725 000.00**	
Travaux - entretien	**908 741.64**	**370 477.05**	**515 000.00**	
7000 Exécution par des entreprises externes	667 403.18	360 145.59	500 000.00	
7001 Indemnités versées aux propriétaires	5 395.26	4 778.56	10 000.00	
7002 La Forestière, commission sur vente	12 053.57	5 552.90	5 000.00	Coûts chantier Creux de Champ
7003 Dégâts exceptionnels / dangers naturels	223 889.63			
Mandats externes	**162 490.80**	**173 633.32**	**50 000.00**	
7100 Swissgrid	3 592.50		15 000.00	
7105 TPC	40 567.94	172 817.17	20 000.00	
7110 DGMR	52 044.99		10 000.00	
7116 Prestataires privés sur demande	66 285.37	816.15	5 000.00	supprimer et ne sera plus visible en 2022
Imputations	**49 846.59**	**24 197.71**	**160 000.00**	
7200 Equipe forestière			150 000.00	
7205 Direction des travaux			10 000.00	
7207 Attribution fonds de réserve débiteurs		3 800.00		
7210 Charge TVA	49 846.59	20 397.71		
Bénéfice de l'exercice	**0.00**	**29 046.22**		
Total Charges	**3 363 374.92**	**2 534 944.20**	**5 764 080.00**	